



Ville de La Trinité

Révision du Plan Local d'Urbanisme

2.1 Diagnostic territorial et socio-économique

Projet de PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2019

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 21 janvier 2021



INTRODUCTION

1. Présentation du contexte
2. Les documents supra-communaux en vigueur

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

1. Présentation du territoire communal
 - A. L'histoire de la Trinité
 - B. Le patrimoine
 - C. Les entités urbaines
 - D. Les typologies urbaines
2. Transports et déplacements
 - A. Le réseau routier et les transports en commun
 - B. Le stationnement
3. Les équipements
 - A. Les équipements scolaires, de petite enfance et de l'enseignement secondaire
 - B. Les équipements sportifs
 - C. Les équipements de santé/social
 - D. Les équipements culturels et associatifs

DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

1. Les habitants
 - A. L'évolution de la population
 - B. La structure par âge de la population
 - C. La taille et la composition des ménages
 - D. Les caractéristiques socio-économiques de la population
 - E. Les modes de déplacement domicile-travail
 - F. Le niveau de diplôme et le taux de scolarisation

2. Les logements
 - A. L'évolution du parc de logements
 - B. Le type et la taille des logements
 - C. Le statut d'occupation des résidences principales
 - D. Les logements sociaux
 - E. L'ancienneté d'emménagement des ménages
 - F. L'aspect du bâti et le confort des résidences principales

3. Les activités socio-économiques
 - A. Le nombre d'emplois
 - B. Les secteurs d'activités, la taille des établissements
 - C. La dynamique des établissements économiques
 - D. Les commerces et activités
 - E. Le tourisme



Introduction

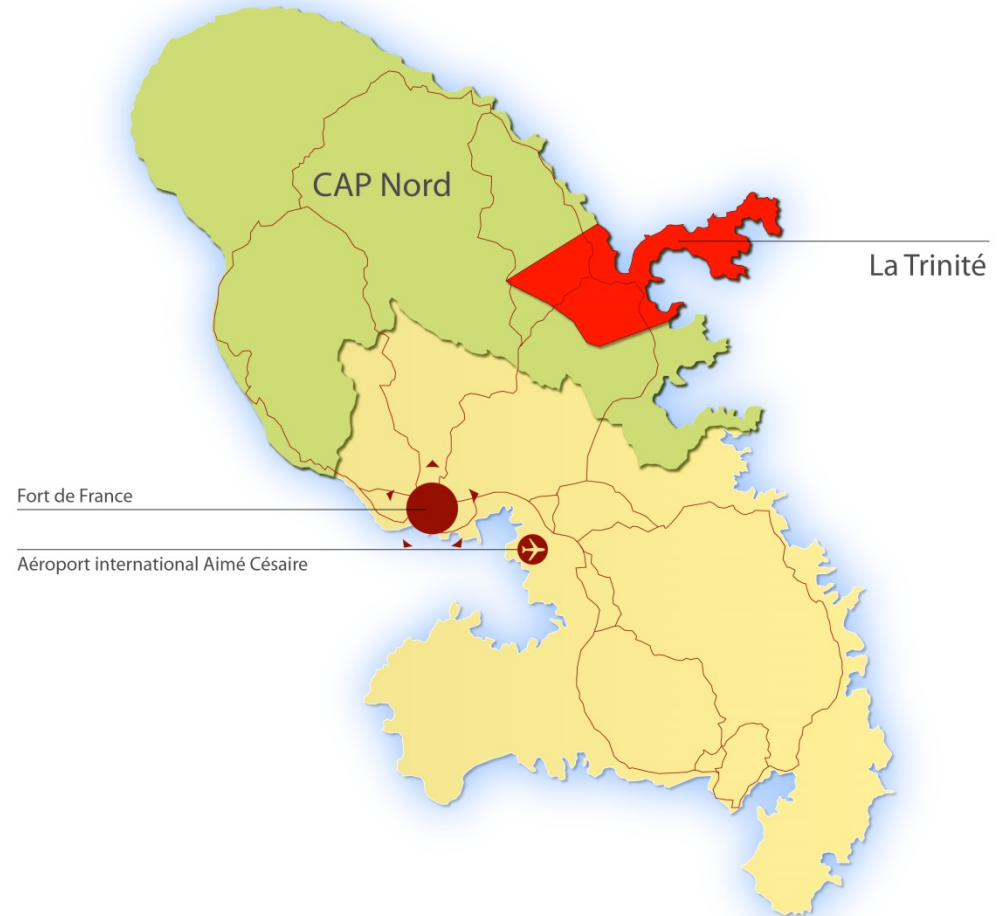
Introduction

1. Présentation du contexte

Commune littorale du Nord-Est de la Martinique avec une longue avancée de la presqu'île La Caravelle, La Trinité couvre 4598 hectares et compte 12 416 habitants au 1^{er} janvier 2020 (recensement millésime 2017).

Elle est limitée au nord par la commune de Sainte-Marie, à l'ouest par le Gros-Morne et au sud par le Robert.

C'est la capitale du Nord-Est et sous-préfecture de l'île.



Introduction

1. Présentation du contexte

La Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique)

La commune de La Trinité fait partie de la Communauté de Communes du Nord Martinique, qui est devenue le 1er janvier 2014 la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (Cap Nord Martinique), qui regroupe 18 communes et dont le siège est situé sur la commune du Marigot, tandis que Le Robert et Sainte-Marie en sont les deux plus grosses villes, chacune ayant plus de 20 000 habitants. La population de la Communauté d'Agglomération est estimée à environ 110 000 habitants.

Les communes membres de la CAP Nord Martinique sont les suivantes :

Ajoupa-Bouillon - Basse-Pointe - Bellefontaine - Carbet - Case-Pilote - Fonds-Saint-Denis - Grand'Rivière - Gros-Morne - Lorrain - Macouba - Marigot - Morne-Rouge - Morne-Vert - Prêcheur - Robert - Saint-Pierre - Sainte-Marie - Trinité

L'intercommunalité est le regroupement de plusieurs communes dans une structure légale en vue de partager un projet de développement territorial. Pour la réalisation de ce projet, les communes mettent en commun leurs moyens et leurs ressources dans un souci d'efficacité de la gestion publique.

Compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la Ville
- Accueil des gens du voyage
- Environnement

Compétences optionnelles

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- Assainissement des eaux usées
- Eau
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Compétences facultatives

- Création, extension, entretien d'équipements touristiques structurants
- Promotion de la culture et valorisation du patrimoine du Nord de la Martinique
- Etude et réalisation de sentiers pédestres d'intérêt communautaire
- Elaboration, la mise en oeuvre et le suivi de gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- Elaboration et mise en œuvre d'un Schéma des déplacements et des transports terrestres (urbains et interurbains), maritimes (passagers et matériaux) et aériens (aérodrome de Basse-Pointe)
- Informatique et Technologies de l'Information et de la Communication

Introduction

2. Les documents supra – communaux en vigueur

Le SMVM (Schéma de Mise en Valeur de la Mer)

Les SMVM ont été institués par la loi du 7 janvier 1983. Leur contenu et la procédure de leur élaboration ont été précisés par un décret du 5 décembre 1986. Ils étaient jusqu'à présent élaborés sous l'autorité du préfet (de la région ou du département, selon le périmètre) et étaient approuvés par décrets en conseil d'Etat. Le SMVM a la même valeur juridique qu'une directive territoriale d'aménagement (DTA). Il se situe entre la loi et les documents d'urbanisme. Il précise les modalités d'application des articles L.146-1 et suivants du code de l'urbanisme concernant les espaces naturels remarquables et s'applique aux personnes et opérations qui y sont mentionnés (Art. L.111-1-1 du code de l'urbanisme).

Les schémas de mise en valeur de la mer peuvent être établis dans les zones côtières. Ils déterminent la vocation générale des différentes zones et notamment les zones affectées au développement industriel et portuaire, aux cultures marines, aux activités de loisirs. Ils précisent de plus les mesures de protection du milieu marin. Ils permettent de préciser la vocation de ces espaces et d'assurer la cohérence entre ses différents usages et notamment entre la protection de l'environnement et le développement économique. Les schémas ont donc vocation à arbitrer entre les différentes utilisations de la mer et du littoral, grâce notamment à l'approche mer-terre qui les caractérise.

Leur rôle est primordial en matière portuaire puisque la prévision de ces équipements par le SMVM détermine l'autorité compétente pour créer les ports. Les SMVM sont un outil privilégié de gestion intégrée du littoral et sont à ce titre rappelés dans la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 25 juin 1999.

Le SMVM de Martinique a été intégré dans le Schéma d'Aménagement régional et approuvé par décret après avis du Conseil d'Etat, le 23 décembre 1998 et applicable depuis le 29 décembre 1998.

Les dispositions du SMVM ont des conséquences importantes dans les espaces proches du rivage au sens de la loi n°86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral. En effet, en vertu de l'article L156-2 du code de l'urbanisme. « Dans les espaces proches du rivage (...), des opérations d'aménagement ne peuvent être autorisées que si elles ont été préalablement prévues par la chapitre particulier du schéma régional valant mise en valeur de la mer ».

Le SMVM de Martinique précise que ce lien n'est pas si évident, car le périmètre du SMVM peut être soit plus restreint soit plus large de ce qu'on appelle les « espaces proches du rivage ». Par ailleurs le SMVM ne doit mentionner les opérations d'aménagement que si elles sont liées à la mer et exclusivement sur le périmètre qu'il couvre. Par conséquent, concernant les opérations d'aménagement qui ne sont pas liées à la mer et qui sont situées sur les espaces proches du rivage mais comprises ou non dans le périmètre du SMVM, il serait possible de les réaliser dans le respect du SAR et des dispositions législatives et réglementaires pertinentes, notamment : la loi n°86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral. Le SAR révisé vaudra également pour SMVM à l'horizon 2030.

Le SAR-SMVM prévoit pour la commune de La Trinité : une vocation agricole, touristique, de pêche et industrielle.

Introduction

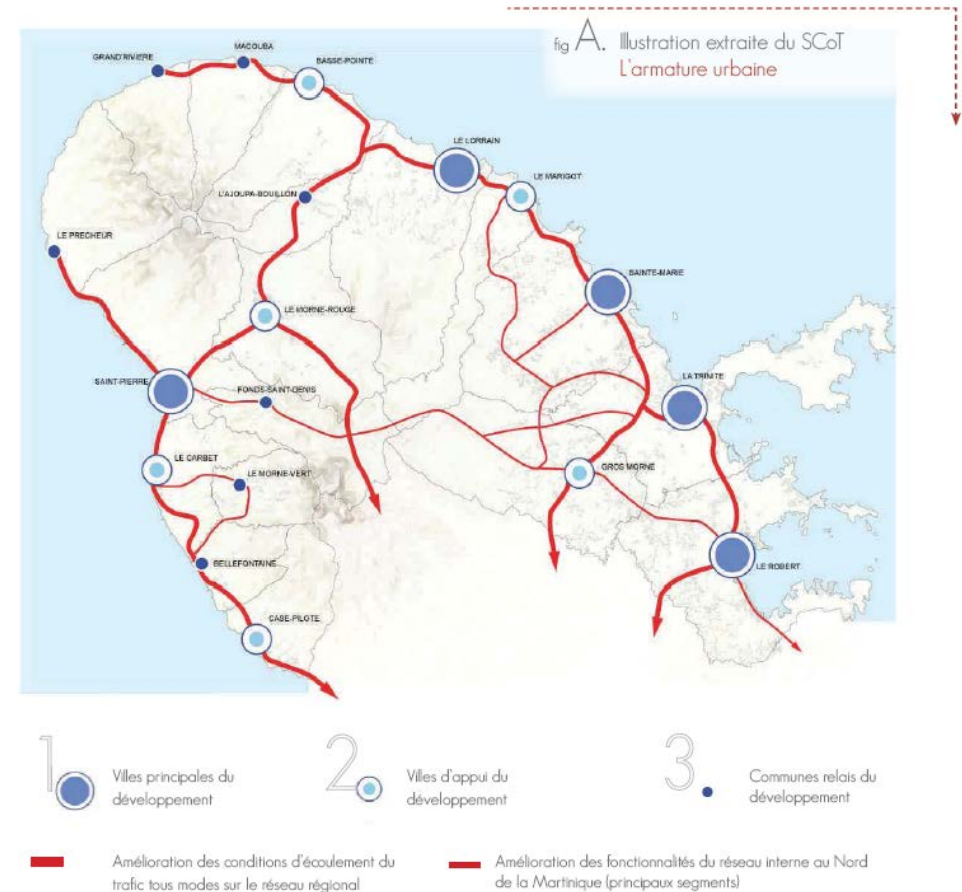
2. Les documents supra – communaux en vigueur

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Le SCoT a été approuvé le 21 juin 2013. Il s'étend sur les 18 communes qui constituent CAP Nord Martinique. Le SCoT permet d'encadrer et de structurer le développement du Nord Martiniquais à l'horizon 2020, notamment autour des grandes polarités que sont Le Robert, La Trinité, Saint Marie, le Lorrain et Saint Pierre.

Villes principales du développement	Centre Atlantique : Le Robert, La Trinité, Sainte Marie Nord Atlantique : Le Lorrain Nord Caraïbe : Saint Pierre
Villes d'appui du développement (proche ou plus de 4 000 habitants)	Centre Atlantique : Gros Morne Nord Atlantique : Basse Pointe, Le Marigot Nord Caraïbe : Morne Rouge, Case Pilote, Le Carbet
Communes relais du développement	Nord Atlantique : Macouba, Grande Rivière et Ajoupa-Bouillon Nord Caraïbe : Bellefontaine, Morne Bert, Fonds Saint Denis et le Prêcheur

Aujourd'hui le Nord Martiniquais subit une érosion démographique. Le SCoT a pour objectif premier d'inverser la courbe d'évolution de la population, et prévoit un objectif démographique mesuré (117 000 habitants, soit 5 000 de plus qu'aujourd'hui à l'horizon 2020). La Trinité est identifiée comme « ville principale du développement » pour la zone Nord Caraïbes.



Introduction

2. Les documents supra – communaux en vigueur

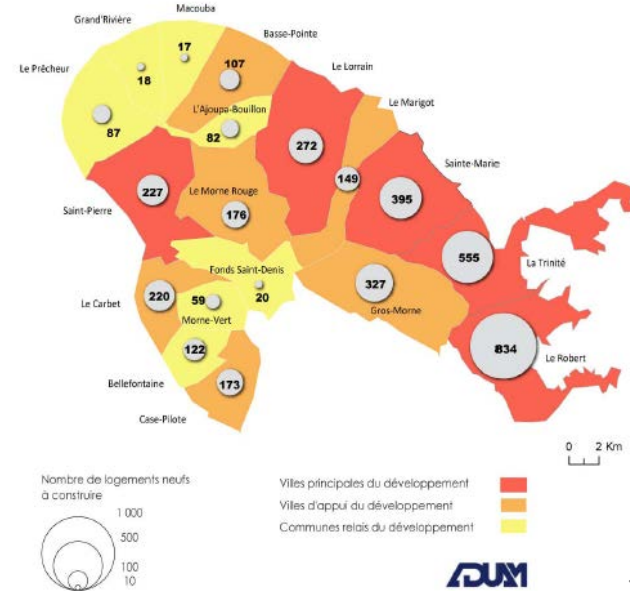
Le PLHI (Programme Local de l'Habitat Intercommunal)

CAP Nord Martinique doit organiser le développement de l'habitat et proposer une offre de logements qui réponde aux besoins de la population. C'est la raison pour laquelle, la Communauté d'agglomération s'est dotée d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) pour une répartition équilibrée des logements.

Dans le cadre de la compétence obligatoire "Equilibre social de l'habitat" et par délibération en date du 30 septembre 2016, les élus communautaires de CAP Nord Martinique ont approuvé l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) sur le périmètre des 18 communes membres, pour une période de 6 ans (2016-2022), après un avis favorable du Conseil Départemental de l'Habitat et de l'Hébergement (CDH-H) puis du Préfet.

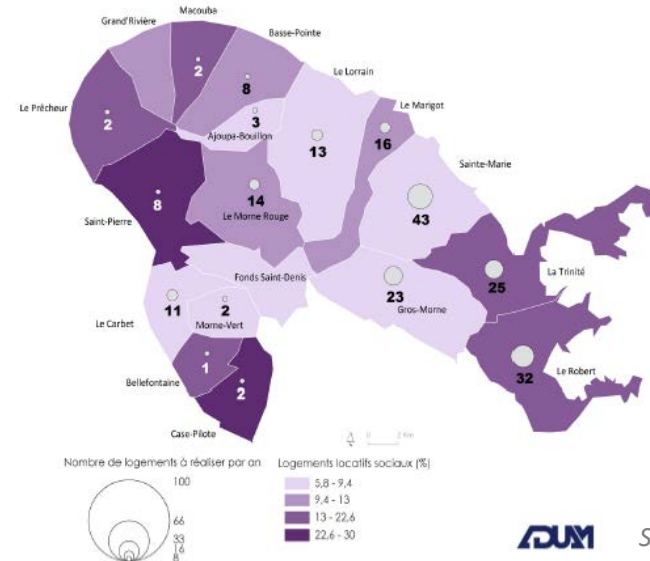
Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un outil de définition, de programmation et de pilotage de la politique de l'habitat et d'hébergement de CAP Nord Martinique, pour la période 2016-2022. C'est aussi un instrument opérationnel destiné à favoriser la mixité sociale et les actions de renouvellement urbain.

Territorialisation de la construction neuve



Source : PLH

Répartition de la production de logements sociaux



Source : PLH

Introduction

2. Les documents supra – communaux en vigueur

Le PLHI (Programme Local de l'Habitat Intercommunal)

Les actions :

Le PLH (2016-2022) s'organise autour de 6 grandes orientations qui se déclinent en 18 actions territorialisées :

1 - produire des logements adaptés pour l'accueil de la population et la satisfaction des besoins des habitants du territoire : préciser le rythme de construction neuve et sa territorialisation ; **Pour la commune de la Trinité, le rythme fixé par le PLH est d'environ 93 logements par an (neuf et réhabilitation).**

2 - Mettre en œuvre une politique foncière publique : se doter de moyens de maîtriser localisation, rythme et qualité des opérations, notamment en milieu urbanisé ;

3 - Mobiliser le parc ancien, réhabiliter les quartiers et reconquérir les centralités : pallier à la réduction de la construction neuve par la réhabilitation de logements vacants, la valorisation du patrimoine et la poursuite de la résorption de l'habitat insalubre ; **Pour la commune de la Trinité, le rythme fixé par le PLH est d'environ 17 logements réhabilités par an.**

4 - Poursuivre le développement d'une offre abordable et adaptée : définir les objectifs des logements sociaux en locatif et en accession ;

5 - Répondre aux besoins des publics spécifiques : spécifier la production très sociale dédiée aux plus démunis, tant en neuf qu'en réhabilitation. Localiser des logements locatifs ou des dispositifs d'hébergement à proximité des centres de formation pour les jeunes, dans les centres urbains, favoriser les partenariats et l'intermédiation ;

6 - Organiser le suivi et l'évaluation du PLH : se donner les moyens de mettre en œuvre les actions du PLH, d'en assurer les effets, d'organiser le partenariat et de préparer le bilan annuel, l'évaluation triennale pour adapter éventuellement son contenu.

Introduction

2. Les documents supra – communaux en vigueur

Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des eaux)

La loi sur l'eau n° 92-3 du 3 janvier 1992 appliquée à la Martinique a rendu obligatoire la mise en place du Schéma Directeur d'Aménagement et de la Gestion des Eaux (SDAGE).

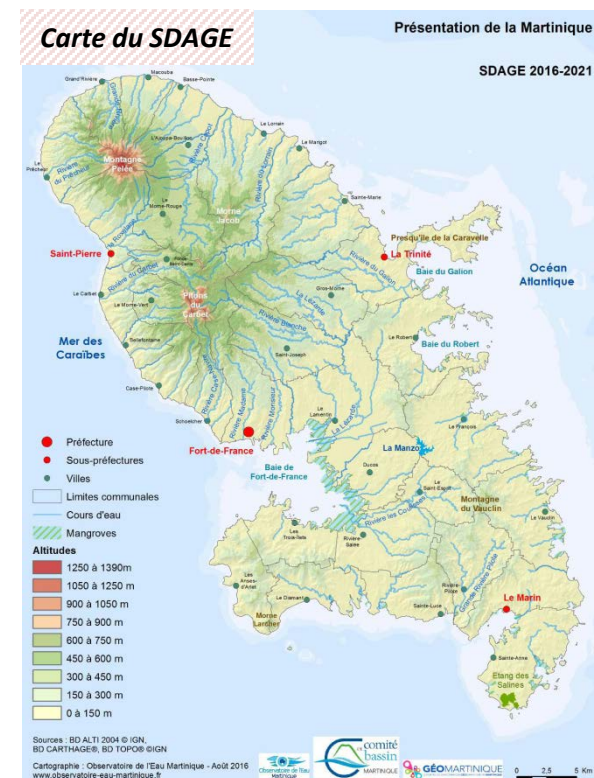
Elaboré par le comité de bassin de la Martinique sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil régional. Le 1er SDAGE a été adopté par le comité de bassin le 5 juillet 2002 et approuvé le 7 Août 2002 par le Préfet.

Les orientations du SDAGE 2016-2021 en matière de la politique de l'eau à l'échelle du territoire s'articule autour des éléments suivants :

- **4 Orientations Fondamentales (OF)** qui correspondent à des enjeux importants à l'échelle du bassin hydrographique martiniquais :
 - OF1 : Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques
 - OF2 : Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
 - OF3 : Protéger et restaurer les milieux aquatiques remarquables
 - OF4 : Connaître pour mieux gérer l'eau et agir sur les comportements
- **122 dispositions**, déclinaisons concrètes des orientations fondamentales ;
- **Des objectifs de qualité des eaux**, destinés à l'atteinte du « bon état » imposé par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Tous les programmes et décisions administratives prises dans le domaine de l'eau doivent être compatible avec le SDAGE, en particulier les autorisations de rejet des effluents traités, la définition des zones d'assainissement...

Le SDAGE préconise à l'image du SAR de favoriser au sein des documents d'urbanisme, la protection des espaces naturels et de concentrer l'urbanisation à venir autour des pôles urbains.





Diagnostic territorial

1

Présentation du territoire communal

Diagnostic territorial

1. Présentation du territoire communal

A. L'histoire de La Trinité

Fondée en 1658, la Trinité fait partie à l'origine d'un vaste ensemble, la Capesterre qui ne comportait pas moins de 6 communes (Le Lorrain, Le Marigot, Sainte-Marie, Le Robert, Le Gros-Morne et La Trinité). La Paroisse de La Trinité s'est formée à partir de quartiers existants (Petit Brésil ; La Citerne et la rue Paille). Le développement de la commune commence autour de la vie militaire, principalement à cause des deux fortins installés de part et d'autre du territoire. Il s'accroît quand une politique de développement routier est mise en place. Une liaison est créée entre La Trinité et Fort-de-France d'une part, et entre La Trinité et ses quartiers d'autre part. La production de cacao, de coton et de sucre fait affluer commerçants, marchands et acheteurs et permet à la commune d'entamer un développement économique. La grande baie naturelle était prédestinée pour faire de La Trinité un port fréquenté où un bon nombre de vaisseaux pouvaient y accoster. La ville devient donc un port stratégique de la côte atlantique.

Le bourg de La Trinité



Diagnostic territorial

1. Présentation du territoire communal

B. Le patrimoine

La richesse du patrimoine ancien bâti de la commune de La Trinité est importante de fait de l'importance du passé sucrier et militaire de la commune.

Les monuments historiques

Le Château Dubuc (AM 31/03/1992)

Il s'agit d'une des plus ancienne habitation sucrière de la fin du XVIIIème siècle, dont il reste aujourd'hui des vestiges considérables tels que logis et dépendances, moulins à bêtes, sucrerie, purgerie, dépôts fours à chaux, cachots etc....

Le Parc Naturel Régional de la Martinique réalise sur ce site un projet d'accueil et d'informations du public et de restauration des ruines, classées monument historique depuis 1992), située sur la parcelle n° 72 figurant au cadastre section C, d'une contenance de 2 ha 13a 90 ca, arrêté du 31 mars 1991.

L'Habitation du Galion (AM 23/08/1991)

L'Habitation Le Galion comprenant outre l'habitation principale, le jardin enclos à l'avant, la cour arrière, les cinq terrasses, les dépendances attenantes dont la case à eau, la cuisine, la fontaine, le portail gaschette, la citerne-temple hindou et les vestiges de la sucrerie Dubuc (maison de l'économie et écurie), située sur la parcelle n° 57 figurant au cadastre section L, d'une contenance de 1 ha 84 ca, arrêté du 23 août 1991.

Le château Dubuc (XVIIIème siècle)



L'Habitation du Galion



Diagnostic territorial

1. Présentation du territoire communal

B. Le patrimoine

L'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

Habitation Spoutourne

est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, les ruines et les bâtiments de l'habitation situées sur la parcelle 53 et en partie sur la parcelle 53 section h, d'une contenance de 21 a 40 ca, arrêté du 08 octobre 1993

Le Fort de la Trinité (AP 31/12/91)

est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Il est l'un des éléments du système défensif mis en place vers 1658, et abandonné car jugé inutile en 1875. Les éléments les plus visibles de ce système sont les deux canons situés en front de mer de La Trinité, situées sur la parcelle 643 section V, d'une contenance de 2 ha 41 a 72 ca, arrêté du 31 décembre 1991

Habitation Spoutourne



Les canons du Fort de la Trinité



Diagnostic territorial

1. Présentation du territoire communal

B. Le patrimoine

Un certain nombre de monuments présente un intérêt particulier car témoin du passé de la Martinique et caractéristique d'une époque. On peut les répertorier en différentes catégories d'intérêt :

Architectural

Maison du Géreur à Habitation Dufferet

Caractéristique : toiture composée de tuiles pays (tuiles en forme d'écailles de poisson)

Hôtel Saint-Aubin

Caractéristiques : le bois est utilisé à la fois comme matériau de construction et de décoration et véranda élément caractéristique des demeures martiniquaises

Industriel

Dans l'usine du Galion, il reste un certain nombre d'éléments originels du procédé de distillation tels que la colonne à distiller, une citerne à mélasse, la chaudière.

Dans la distillerie Hardy, restent le mécanisme de moulin et un tracteur datant du début du XXème siècle.

Des vestiges de la voie ferrée agricole qui allait de l'usine de Sainte-Marie au dépôt de sucre de la plage de Cosmy sont encore visibles à proximité de cet ancien dépôt.

Il reste également sur la commune des vestiges de l'ancienne usine d'ananas qui périclita dans les années 1960. Les ananas provenaient d'une plantation située quartier Bois-Lézards.

Hôtel Saint Aubin



La distillerie Hardy



Diagnostic territorial

1. Présentation du territoire communal

B. Le patrimoine

Autres

Le clocher de l'Eglise de La Trinité transformé en minaret en 1930 après le remplacement de la charpente en bois par une structure en béton armé.

Un barrage sur la rivière du Galion sur les terres de l'Habitation Dufferet permet par un canal de desservir l'habitation sucrerie du Galion.

Un moulin à vent abritant le mécanisme de broyage de la canne à sucre.

Enfin, 55 autres sites ont été recensés dans le cadre de la protection du patrimoine archéologique. Ces sites peuvent être répertoriés en différentes catégories :

- industrie (sucrerie, distillerie, habitation) = 42
- foyer de peuplement amérindien = 1
- épave de bateau = 3
- autres (fortification, édifice religieux et bâtiment public) = 8.

Église de La Trinité



Diagnostic territorial

1. Présentation du territoire communal

C. Les entités urbaines

L'implantation du bâti sur les lignes de crêtes des mornes.

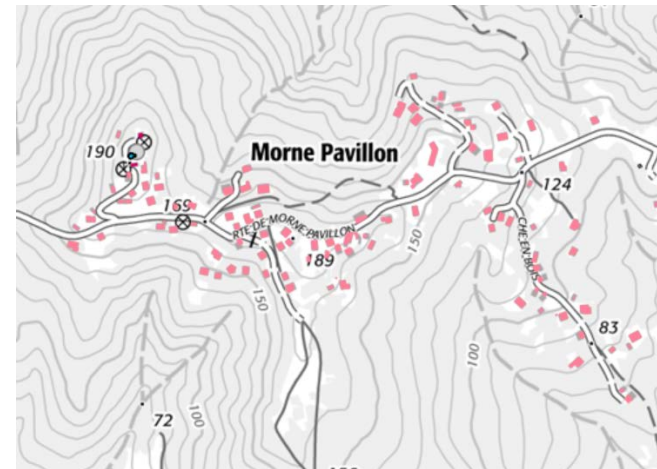
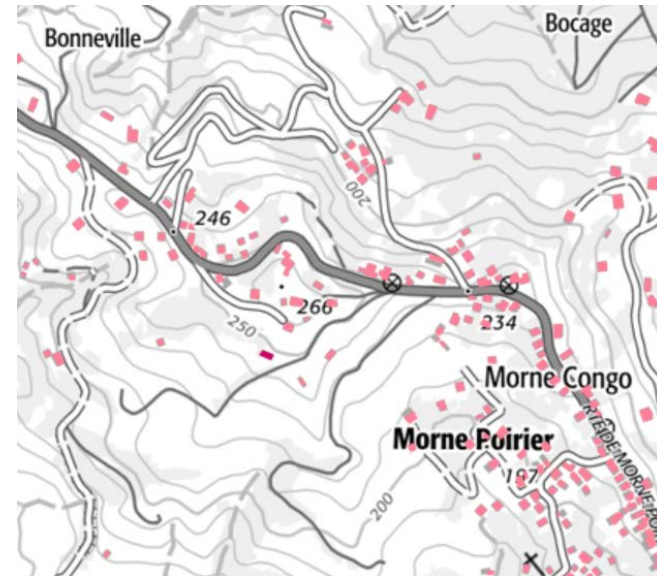
La carte ci-contre montre que l'espace urbain, en dehors du littoral, s'est principalement développé sur les lignes de crêtes des Mornes, laissant vallées et ravines à l'agriculture, l'élevage ou parcelles boisées.

L'urbanisation des mornes est donc caractérisée par de fortes pentes et dénivelés, l'urbanisation se faisant principalement de manière linéaire, suivant les axes de communication (D25A ; route de morne pavillon etc.).

Cette implantation a pour conséquence le développement de quartiers longilignes avec une faible épaisseur urbaine, souvent organisés de part et d'autre d'une voie de desserte.

Leur implantation sur les hauteurs les rend très visibles et pose la question de l'impact sur le paysage de La Trinité.

Carte IGN de l'urbanisation sur les mornes



Diagnostic territorial

1. Présentation du territoire communal

D. Les typologies urbaines

Les formes urbaines

Les types d'habitat représentés dans la commune diffèrent selon le lieu d'implantation.

Le bourg :

L'habitat du bourg ancien qui s'étend en ordre continu le long de la rue J. Lagossillière est composé de maison de ville en dur ne dépassant pas R+3 et côtoyant des cases traditionnelles en bois et des immeubles collectifs plus récents. Ses extensions se sont faites vers l'intérieur soit sous forme pavillonnaire, soit sous forme d'habitat collectif.

La cité Beauséjour :

Ensemble d'immeubles collectifs, d'habitat individuel et d'équipements publics qui se prolonge vers la mer par le lotissement communal de l'anse Bellegarde

Tartane :

Village de pêcheurs composé d'un habitat traditionnel ancien le long de la voie principale qui s'est développé par la création de lotissements composés d'un habitat moderne en dur et la création de complexes touristiques

Les quartiers :

Dominant la vallée de la rivière du Galion, de gros quartiers se sont développés composé d'habitat diffus en constante évolution ne dépassant pas R+1 (tracée, Desfort, Poirier etc....)

Au coeur de la grande zone agricole de petites unités se sont créées autour des habitations (Bassignac, Dufferret, Petit Galion etc.....)



Diagnostic territorial

1. Présentation du territoire communal

D. Les typologies urbaines

Les formes urbaines

L'habitat spontané sur le littoral :

Les secteurs urbanisés de manière spontanée sur le littoral sont localisés à Cité Bac et à l'entrée du bourg de Tartane, sur la pointe à Bibi. Ils sont constitués manière linéaire, le long d'un voie de desserte parallèle au littoral.

Le bâti et le parcellaire sont hétérogènes, de taille et de forme variées, même si ces quartiers présentent des densités assez fortes.

ENJEUX

Il s'agit d'encadrer leur évolution en limitant les extensions afin de préserver le front littoral. Par ailleurs, les impacts du Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine doivent également être pris en compte pour définir les évolutions possibles.



Diagnostic territorial

1. Présentation du territoire communal

D. Les typologies urbaines

Le potentiel foncier

L'ADUAM a réalisée en 2015 une étude sur les potentialités foncière en Martinique. Cette étude a pour objectif de quantifier et qualifier ces disponibilités foncières dans l'optique de la construction de nouveaux logements qui minimiseraient l'expansion urbaine, préservant ainsi les paysages et les ressources de Martinique (*ADDUAM, Potentialités foncières de Martinique, 2015, p113-118*).

Méthode employée :

La détection des potentialités foncières s'est effectuée à l'aide d'un SIG, à partir de l'analyse du parcellaire cadastral croisé avec les couches de bâtiments du cadastre et de la BDTopo® (IGN).

Les résultats ont ensuite été confrontés avec des photos aériennes issues de la BDOrtho® de l'IGN pour les zones constructibles. Cette première approche fournit une vision binaire des potentialités foncières du territoire (bâti/non bâti). Elle nécessite d'être couplée à d'autres informations telles que les données de la base fiscale, les compléments apportés par les enquêtes terrain, afin d'affiner la notion de foncier disponible.

La base fiscale a permis également d'intégrer les données sur les logements en mauvais état et vacants. Dès lors qu'un logement est concerné par ces catégories, toute la parcelle est signalée comme comportant du bâti dégradé, même si les autres logements sont en bon état. Les données de la base fiscale en termes de bâti dégradé et vacant, ont pu être vérifiées par la suite et mises à jour dans les centres-bourgs.

En outre, les parcelles faiblement bâties sont également recherchées pour leur potentiel de division. L'emprise du bâti au sol a été calculée. La parcelle est considérée comme potentiellement divisible si la surface du bâti est inférieure à 5% de la surface totale de la parcelle.

Les terrains nus ou éventuelles dents creuses identifiés par SIG sont validés ou invalidés sur le terrain. Chaque parcelle disponible a fait l'objet d'une fiche et d'une photographie.

Les parcelles potentiellement mobilisables détectées sur le terrain (bâtiments abandonnés, dégradés par exemple) ont été également vérifiées et intégrées à la base de données.

Dans une dernière phase de traitement SIG, les protections environnementales et réglementaires ont été intégrées à l'étude. Les espaces soumis à des contraintes fortes sont retirés des terrains disponibles. En outre, seules les zones constructibles sont considérées : les zones agricoles et naturelles des PLU et des POS ne sont pas prises en compte. Les protections environnementales et réglementaires sont les suivantes :

- Plan de Prévision des Risques Naturels (PPRN)
- Espace naturel remarquable
- Site classé
- Site inscrit

Diagnostic territorial

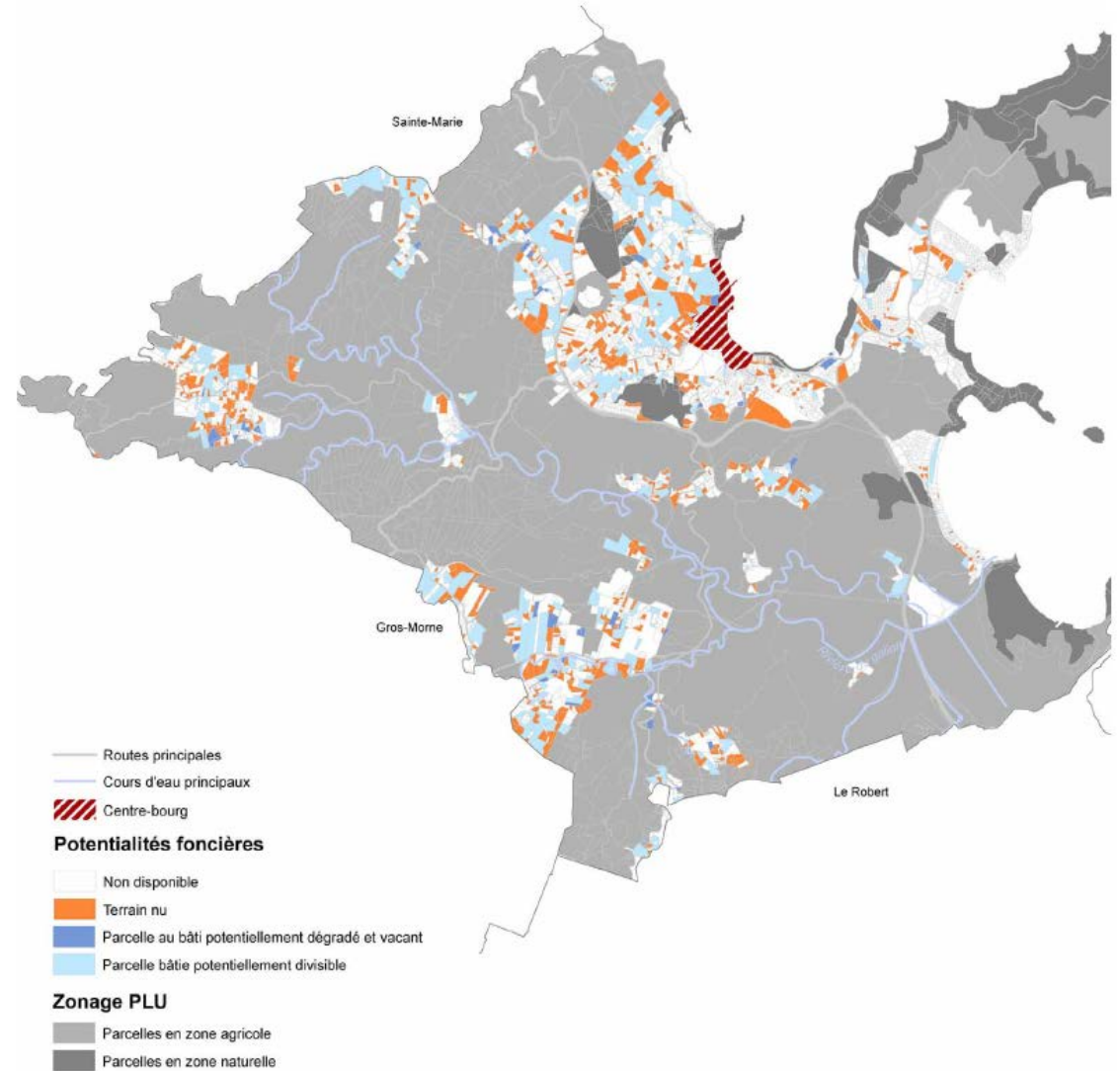
1. Présentation du territoire communal

D. Les typologies urbaines

Le potentiel foncier

La carte ci-contre présente les potentialités foncières de la commune de Trinité dans les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU) et les zones naturelles à enclave bâtie (Nh).

Les parcelles soumises à des contraintes réglementaires ou environnementales ont donc été retirées des potentialités foncières.

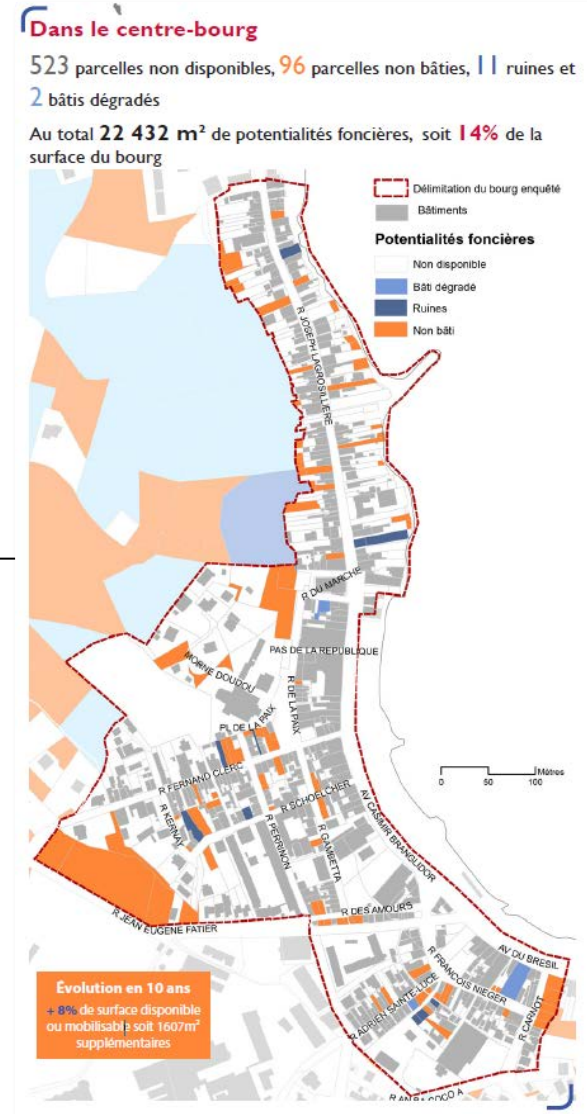
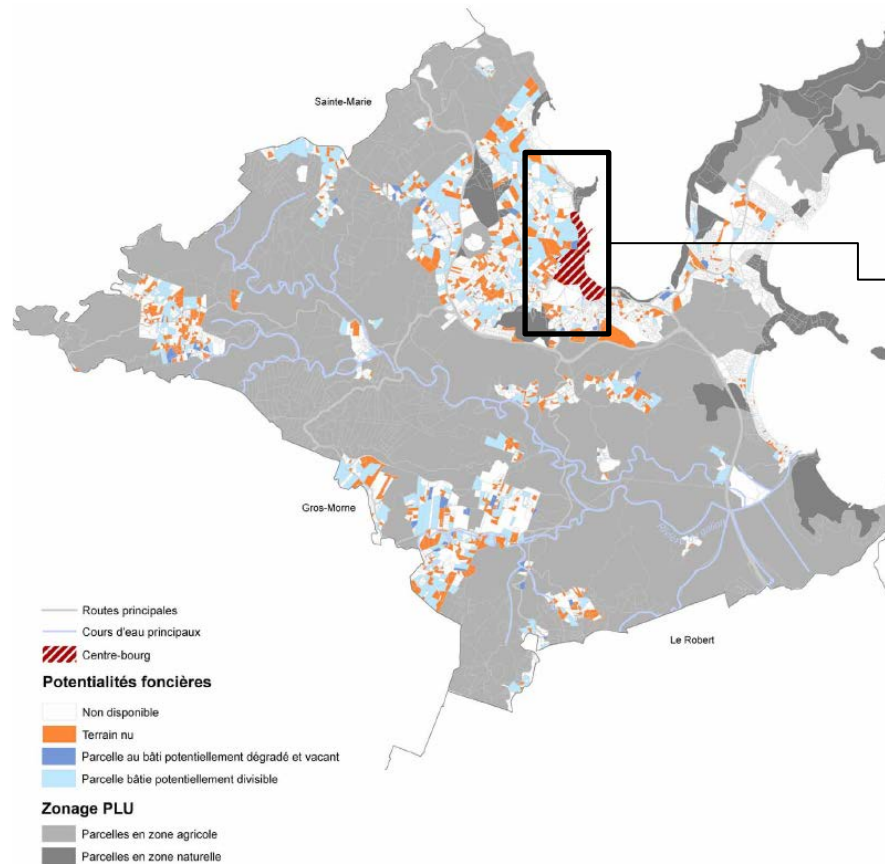


Diagnostic territorial

1. Présentation du territoire communal

D. Les typologies urbaines

Le potentiel foncier



Diagnostic territorial

1. Présentation du territoire communal

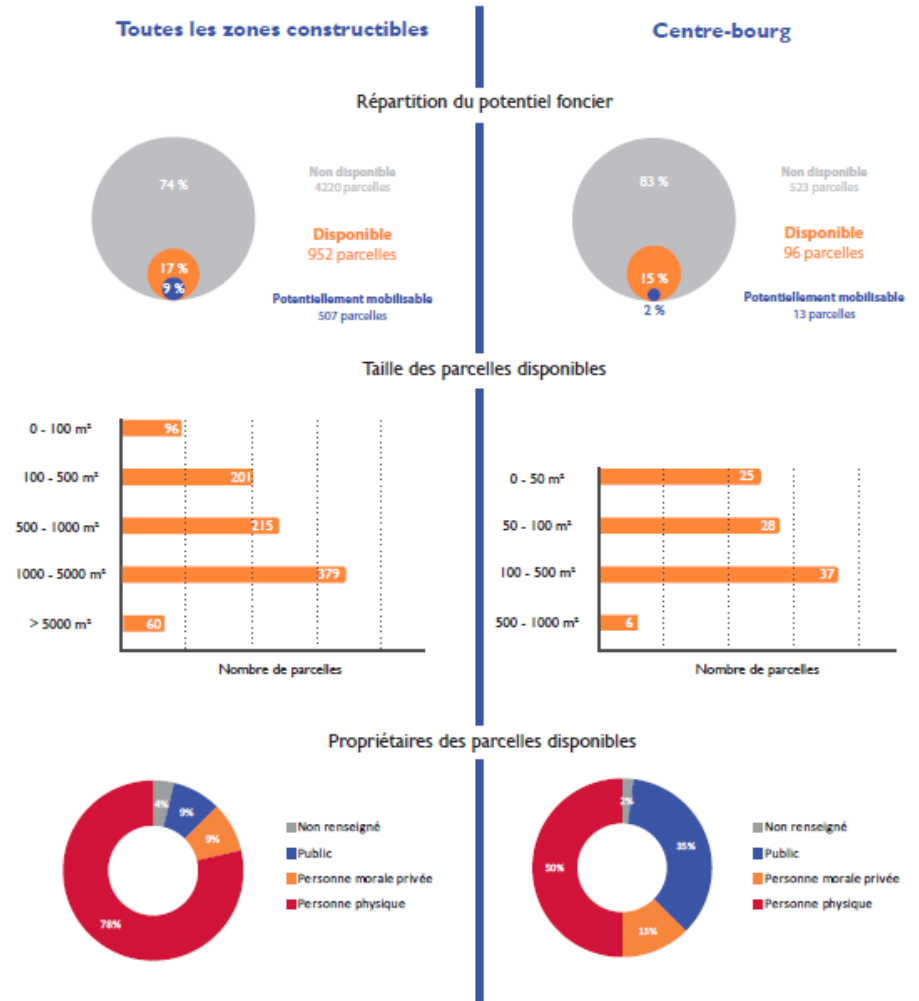
D. Les typologies urbaines

Le potentiel foncier

L'étude montre qu'au total sur le territoire (hors zones naturelles, agricoles et à risque) 952 parcelles sont aujourd'hui disponibles pour être bâties, dont 504 sont potentiellement mobilisables (soit 9% des parcelles du territoire).

Dans le centre bourg, ce sont plus de 22 400 m² de foncier qui sont identifiés en tant que disponibilité foncière, soit 14% de la superficie du bourg.

Sans étendre les espaces constructibles, il apparait que la commune de la Trinité possède un potentiel de densification intéressant. Cependant, il peut parfois être compliqué à exploiter, car il suppose une action foncière forte, et certaines parcelles apparaissent difficilement mobilisables à court termes (propriétaires inconnus, parcelles enclavées etc.).



Diagnostic territorial

1. Présentation du territoire communal

Enseignements et enjeux :

- Un site exceptionnel sur la côte Atlantique, autour de la presqu'île de la Caravelle.
- Une commune qui s'est développée à l'origine autour des activités militaires et de production sucrière.
- Une organisation urbaine constituée autour de deux entités principales : le bourg de la Trinité, qui constitue la principale polarité économique, commerciale et administrative de la commune, et le bourg de Tartane, sur la presqu'île de la Caravelle.
- Le bourg de la Trinité fait face, comme beaucoup de bourg littoraux martiniquais, à une problématique de logements insalubres ou abandonnés. Une reconquête de ces espaces permettrait une revitalisation du cœur de bourg.
- Les extensions récentes du bourg se sont faites sous la forme de nouveaux quartiers organisés, accueillant notamment du logement social, comme Beauséjour, mais qui manquent de services et de commerces de proximité.
- De nombreux quartiers ruraux historiques implantés dans les mornes, avec des besoins spécifiques en termes de logements et d'évolution de l'habitat.

2

Transports et déplacements

Diagnostic territorial

2. Transports et déplacements

A. Le réseau routier et les transports en commun

Le réseau viaire :

La commune de la Trinité est desservie par **trois routes nationales** :

- **la route nationale 1** de Fort de France à Basse Pointe :

Cette voie de circulation est la principale voie d'accès à La Trinité. Elle traverse la commune du sud-est au nord-ouest, en contournant le bourg. Elle est classée voie à grande circulation.

- **la route nationale 4** de Fort de France à La Trinité :

Longue de 27 kilomètres, cette voie était l'ancienne route principale pour aller à La Trinité. Elle dessert au passage les communes de Saint Joseph et du Gros Morne.

- **la route nationale 2001** :

C'est une ancienne route nationale qui traverse le bourg. Elle prend le nom de rue Joseph Lagrosillière.

Le réseau routier départemental est long de 34,5 kilomètres et comprend :

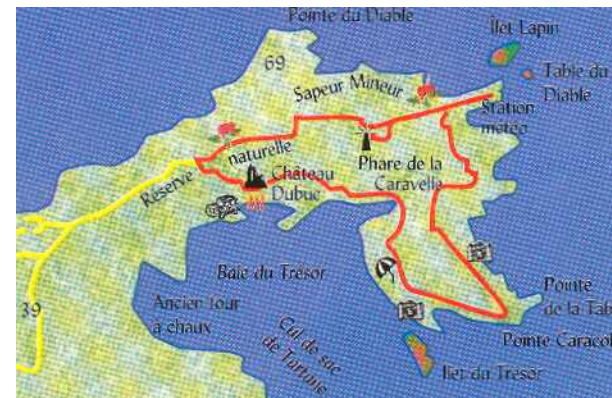
- La route départementale n°2 relie le Gros-Morne au niveau du quartier Bois Léopard au bourg de La Trinité. Elle passe par Brin d'Amour et dessert la Presqu'île de la Caravelle jusqu'à la station météorologique. Cette voie présente des portions communes avec la route nationale 4.
- La route départementale n°3 relie Croisée Palmiste (à La Trinité) au Vert-Pré et se prolonge vers le Lareinty (au Lamentin).
- La route départementale n°25 assure la liaison de Morne Poirier au Morne des Esses (Sainte-Marie).
- La route départementale n°26 assure la desserte du quartier La Tracée, sur la commune du Gros Morne, au départ de la Croisée Soldat et de l'Usine du Galion.

Les voies communales et rurales assurent la desserte des différents écarts de la commune. La longueur de la voirie communale est de 33 kilomètres.

En matière de circulation, le problème majeur de la commune de La Trinité est celui de la circulation sur la rue J. Lagrosillière sur la portion entre l'hôtel de Ville et la sous préfecture où se concentrent les principales activités commerciale et administratives. En fait il s'agit essentiellement d'un problème d'insuffisance de l'offre en stationnement, malgré de nettes améliorations récentes. Le réseau viaire permet d'accéder au centre-ville par 4 points.

Les sentiers de randonnée :

La commune dispose de nombreux sentiers de randonnés, notamment sur la pointe de la presqu'île de la Caravelle.



Diagnostic territorial

2. Transports et déplacements

A. Le réseau routier et les transports en commun

Les transports en commun :

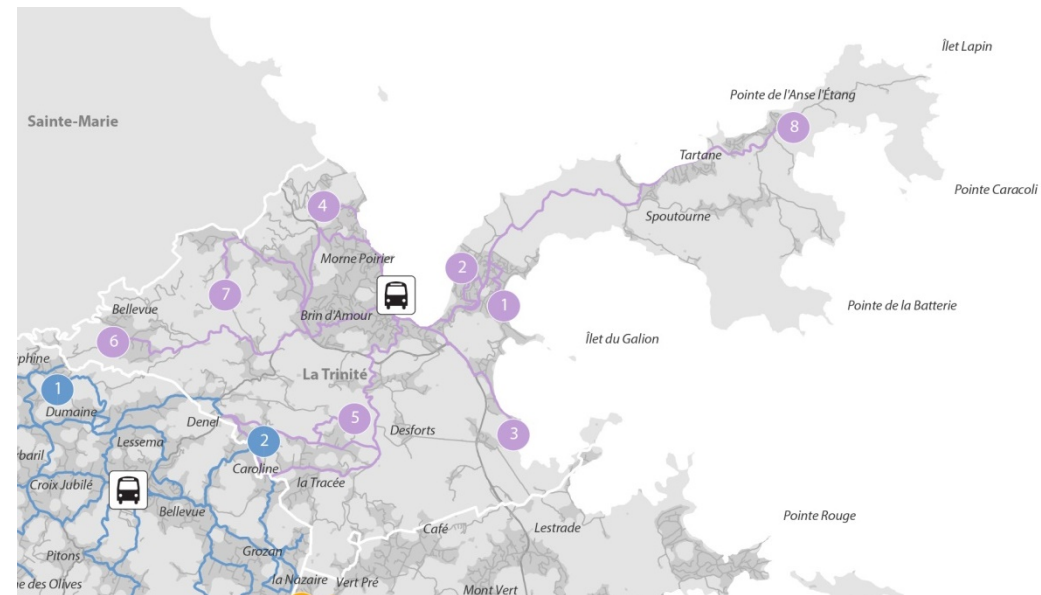
Le transport collectif des personnes est assuré par 6 taxico, et pour la desserte du territoire de Cap Nord, 20 navettes.

Le transport inter-urbain Trinité-Gros-Morne est assuré par 2 transporteurs et le transport inter-urbain Trinité-Sainte-Marie est assuré par 3 transporteurs

Le réseau de transport urbain « Touché Viré » sur la commune de La Trinité est de compétence Martinique Transports. Ce réseau est composé de :

- **9 lignes**, couvrant environ 365 000 kms par an et fonctionnants tous les jours de la semaine.
- **10 véhicules** de 18 places affectés à un service touchant l'ensemble des quartiers

Carte du réseau de transports en commun



Les liaisons terrestres par bus

— Réseau "Touché viré" de la Trinité

Source : ADUAM



Gare routière

1

Numéro de la ligne

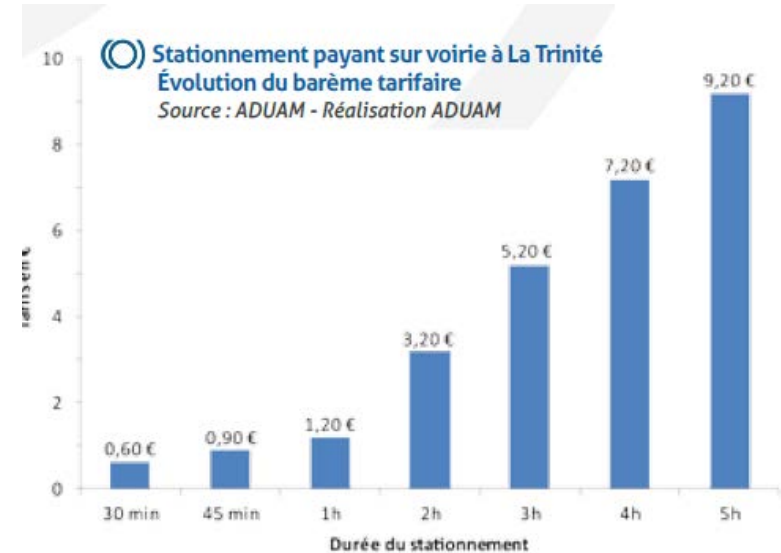
Diagnostic territorial

2. Transports et déplacements

B. Le stationnement :

La Trinité est l'une des rares communes de Martinique à avoir instauré un stationnement payant dans son cœur de bourg.

La Trinité totalise, 415 emplacements payants sur les 1000 espaces délimités au centre-ville (soit 41,5 % du total). Il est possible de garer son véhicule jusqu'à 5h (soit l'équivalent d'une demi-journée). Par sa politique tarifaire, la ville encourage le stationnement sur voirie de courte durée.



Source : ADUAM

Diagnostic territorial

2. Transports et déplacements

Enseignements et enjeux :

- Une bonne desserte routière via la RN1 et la RN4, qui fait de la Trinité un carrefour du Nord-Atlantique.
- Une problématique de stationnement dans le bourg de la Trinité, notamment sur la rue J. Lagrosillère, très fréquentée.
- Des transports en commun assurés par les Taxico et le réseau de transport urbain « Touché Viré » .
- Un déficit d'espaces piétons sécurisés dans le bourg

3

Les équipements

Diagnostic territorial

3. Les équipements

A. Les équipements scolaires, de petite enfance et de l'enseignement secondaire

Les équipements de petite enfance

- La crèche intercommunale « Li Calinous », 18 chemin de l'Oliveira, avec une capacité d'accueil de 45 enfants.
- La crèche collective Frégate, quartier Beauséjour avec une capacité d'accueil de 60 enfants, et une capacité résiduelle de 10%.

Les équipements scolaires

La Trinité dispose de sept établissements publics pour les enfants de 2 ou 3 ans à 11 ans :

- L'école primaire Bellevue dispose de 3 classes, avec un effectif de 63 élèves en 2017. Elle présente une capacité résiduelle de 78 élèves
- L'école primaire Christiane Lange (à Tartane) dispose de 8 classes, avec un effectif de 174 élèves en 2017. Elle présente une capacité résiduelle de 220 élèves
- Le groupe scolaire Auguste Rejon dispose de 17 classes, avec un effectif de 222 élèves en 2017. Elle présente une capacité résiduelle de 563 élèves
- Le groupe scolaire Pierre Cirille dispose de 6 classes et 1 ULIS, avec un effectif de 328 élèves en 2017. Elle présente une capacité résiduelle de 506 élèves
- L'école maternelle Justine Lemus dispose de 7 classes, avec un effectif de 150 élèves en 2017. Elle présente une capacité résiduelle de 208 élèves
- L'école élémentaire Ultima Vestris dispose de 10 classes, avec un effectif de 225 élèves en 2017. Elle présente une capacité résiduelle de 285 élèves



Diagnostic territorial

3. Les équipements

A. Les équipements scolaires, de petite enfance et de l'enseignement secondaire

Les effectifs scolaires

Le nombre d'élèves scolarisés entre 2013 et 2017 est en baisse, avec une stabilisation sur les années 2016-2017 et 2017-2018.

- Le groupe scolaire Bellevue avec un effectif de 59 élèves (quartier Bellevue)
- Le groupe scolaire Tartane avec un effectif de 184 élèves (quartier Bellevue)
- Le groupe scolaire Auguste Rejon avec un effectif de 119 maternelles et 271 élémentaires (quartier Beauséjour)
- Le groupe scolaire Pierre Cirille avec un effectif de 105 maternelles et 248 élémentaires (centre-ville)
- L'école maternelle Justine Lemus avec un effectif de 174 enfants (centre-ville)
- L'école élémentaire Honoré Guyot
- L'école élémentaire Ultima Vestris avec un effectif de 217 élèves (quartier Epinette)

Les équipements d'enseignement secondaire

- Le collège Rose St-Just
- Le collège Frantz FANON
- Le lycée général et technologique Frantz FANON
- L'EFPPMA : Ecole De Formation Professionnelle Maritime et Aquacole en Martinique

Evolution du nombre d'élèves entre 2013 et 2017

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
TOTAL	1402	1319	1325	1264	1287

Diagnostic territorial

3. Les équipements

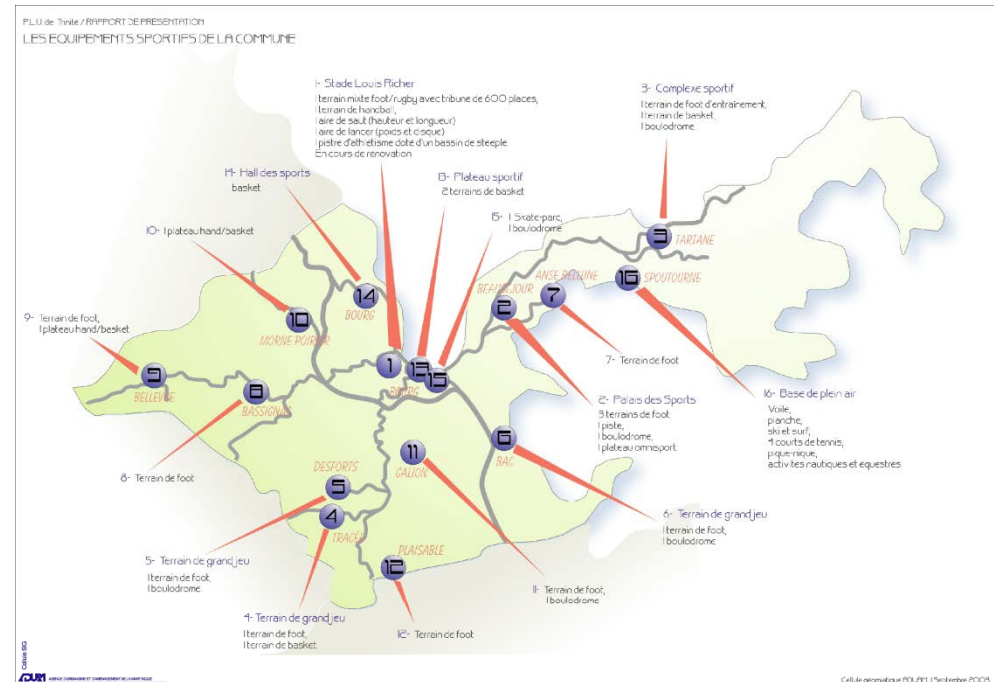
B. Les équipements sportifs

La commune de La Trinité compte des équipements sportifs, répartis sur l'ensemble du territoire communal. Ces équipements permettent aux habitants de pratiquer une diversité d'activités sportives dans de bonnes conditions (par le biais des associations ou des activités scolaires), particulièrement grâce aux stades et salles polyvalentes. Néanmoins, certains équipements peuvent parfois souffrir d'un manque d'entretien. Le recensement de l'ADUAM fait état de 16 sites communaux où sont implantés des équipements à vocation sportive. Ces sites sont identifiés sur la carte ci-contre.

Il peut notamment être cité les équipements suivants :

- Stade omnisport Louis Richer,
- Stade football de Tartane,
- Palais des sports « Cédric Sorhaindo »
- Terrains de proximité Cité du Bac, Anse Bellune, Bassignac, La Crique, Plaisable, Bellevue.

Carte de localisation des équipements sportifs



Source : ADUAM

Diagnostic territorial

3. Les équipements

C. Les équipements de santé / social

La commune de La Trinité compte de nombreux équipements de santé, du fait de sa taille et de son positionnement au sein de Cap Nord.

- Un site du centre hospitalier universitaire,
- Le centre de convalescence « La Valériane »,
- Un laboratoire de biologie médicale,
- Une antenne pour la dialyse ambulatoire,
- Un service de soins à domicile,
- Un centre de planning familial,
- 5 pharmacies

En termes de personnes âgées, la commune compte un EHPAD (« le Beau Séjour »).

Concernant la petite enfance, la commune compte 2 centre de PMI.

Diagnostic territorial

3. Les équipements

D. Les équipements culturels et associatifs

La commune compte plusieurs équipements culturels et accueille différentes manifestations sur le territoire.

Liste et typologie des équipements culturels

- Maison de la Culture avec une salle de spectacles de 294 places et une salle d'expositions
- Atelier de Pratiques Artistiques avec 2 salles de danse, une salle de musique, une salle d'arts-plastiques et une salle de théâtre
- 8 Maisons de Quartier situées à Cité du Bac, à Beauséjour, à Tartane, au Morne Pavillon, à Bellevue, à Desforts, à Tracé et à Dufferret
- 1 temple indien
- Maison des associations avec 1 grande salle de réunion, 2 salles de réunion de capacité moyenne et 2 bureaux

Principales manifestations accueillies sur le territoire:

- Concert du Nouvel An
- Concours de la Chanson Créole
- Prix éclats de vers
- Jounen Tradision Péyi, Lézar't Village, Chimen limié
- Tranpaj show
- Fête patronale
- « Rabouraj »(semaine de la langue Créole)
- « La Caravelle fait ses bulles »



Diagnostic territorial

3. Les équipements

Enseignements et enjeux :

- De nombreux et divers équipements sur le territoire
- Des effectifs scolaires en baisse, en lien avec la courbe démographique



Diagnostic socio-économique

1

Les habitants

Diagnostic socio-économique

1. Les habitants

A. L'évolution de la population

Une tendance d'accroissement démographique sur le temps long

La commune de La Trinité compte **12 243 habitants** au dernier recensement de 2017 (chiffre officiel INSEE au 1^{er} janvier 2020 – population légale).

La tendance sur le temps long est celle de l'augmentation de la population. Cependant, elle masque des fluctuations importantes, et un déclin démographique durant ces dernières années.

L'évolution démographique est marquée par 5 périodes :

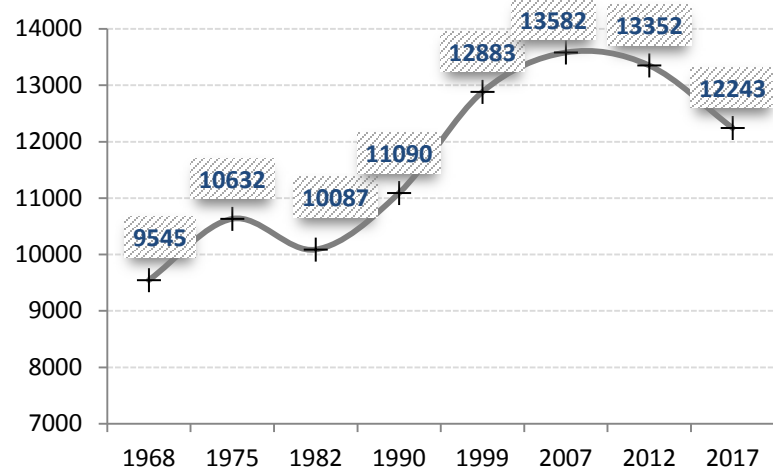
- Entre 1968 et 1975 : une augmentation de la population avec 1087 habitants supplémentaires qui fait passer la population à 10632 habitants en 1975.
- De 1975 à 2007 : après une légère diminution de la population entre 1975 et 1982, la commune entame une long période de croissance démographique qui va perdurer jusqu'à 2007. En effet, durant cette période, La Trinité passe de 10 632 à 13 582 habitants soit une augmentation annuelle moyenne de 1,11 % de la population entre 1975 et 2007.

Un déclin démographique régulier depuis 2009

- De 2009 à 2017 : cette période marque un déclin démographique important qui n'a pas encore été endigué. La population est passée de 13 923 habitants en 2009, à 12 243 habitants en 2017, soit une variation d'environ -12%.

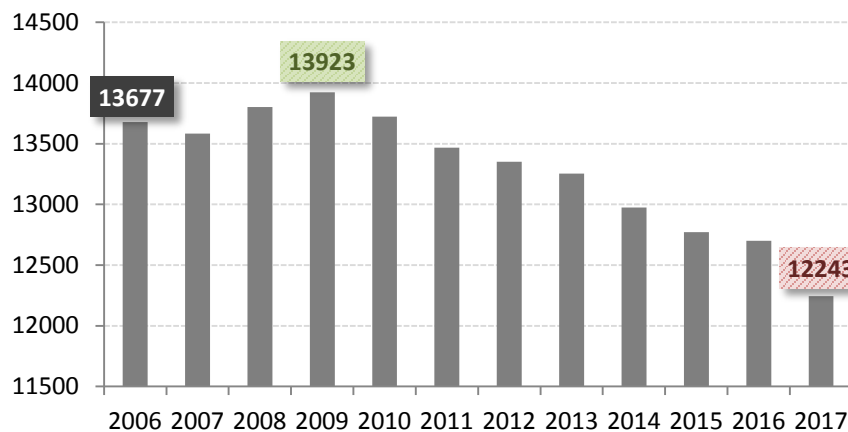
Sur le temps court, on remarque que le déclin démographique est régulier à partir de 2009.

Évolution de la population depuis 1968 :



Source : INSEE

Évolution de la population entre 2006 et 2017 :



Source : INSEE

Diagnostic socio-économique

1. Les habitants

A. L'évolution de la population

Les facteurs d'évolution de la population

Afin de mieux comprendre l'évolution démographique de ces dernières années, il est nécessaire d'analyser le solde naturel et le solde migratoire. La population augmente lorsque le cumul du solde naturel et du solde migratoire est supérieur à 0.

Le graphique ci-contre présente les facteurs d'évolution de la population à La Trinité :

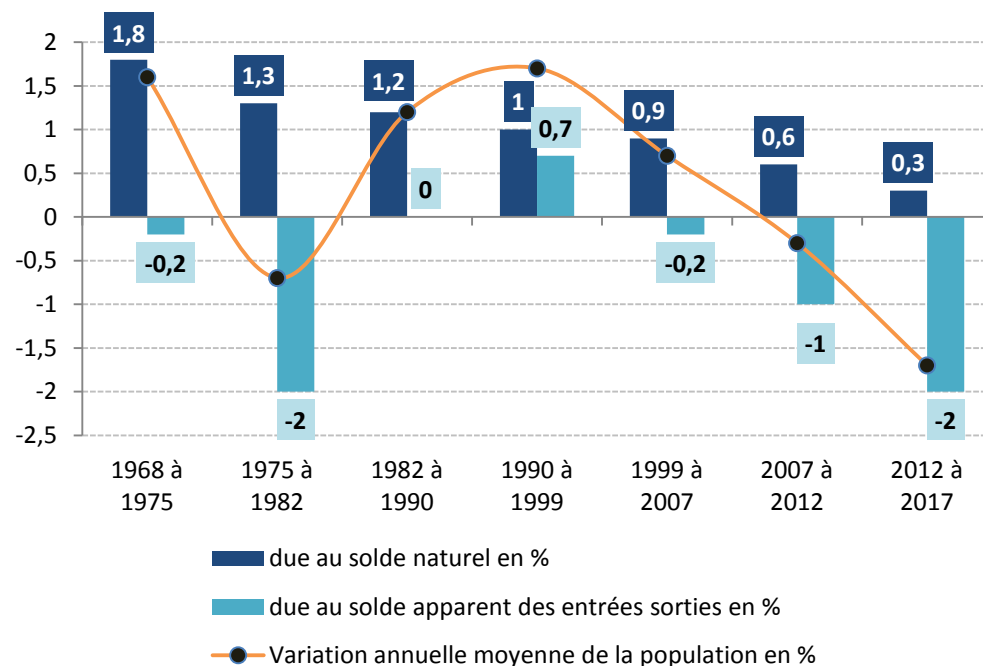
- **Le solde naturel** : il est resté positif depuis 1968. Cependant, il est en baisse constante depuis 1968. En l'espace de presque 50 ans, il est passé de 1,8 à 0,4. De surcroît, entre 1999 et 2014, le solde naturel a été divisé par trois en passant de 0,9 à 0,3.
- **Le solde migratoire** : ce solde a fortement fluctué. Il a été positif entre 1990 et 1999 avec +0,7%. Cependant, il a été largement négatif durant trois périodes (1975 à 1982, 2007 à 2012 et 2012 à 2017) en atteignant à son minimum -2%.

La **variation annuelle moyenne** de la population (différence entre le solde naturel et le solde migratoire) met en avant deux points de ruptures :

- La période 1974 à 1982 : elle marque la fin du déclin démographique et amorce une nouvelle croissance qui va perdurer jusqu'en 2009.
- La période 1990 à 1999 : même si le taux de variation reste positif, cette période annonce le début du déclin démographique, qui commence véritablement à partir de 2007 et 2009.

La corrélation entre un solde naturel en baisse constante et un solde migratoire nettement négatif permet d'expliquer le déclin démographique de ces dernières années.

Facteurs d'évolution de la population :



Source : INSEE

Diagnostic socio-économique

1. Les habitants

B. La structure par âge de la population

Peu de renouvellement de la population qui marque tendance au vieillissement de la population

La population de La Trinité est relativement jeune notamment en comparaison à la situation présente à l'échelle de la Martinique. En effet, près de 40% des habitants ont moins de 30 ans contre environ 35% à l'échelle de la Martinique.

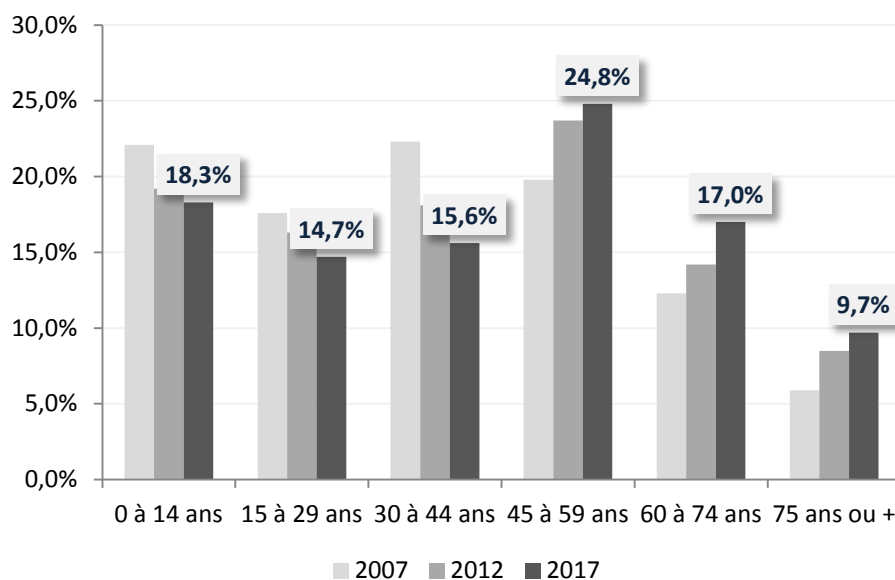
Cependant, l'évolution récente de la population communale démontre une tendance forte au vieillissement de la population. Avec un solde migratoire négatif et un solde naturel en constante baisse, La Trinité n'a pas un renouvellement de sa population assez important pour endiguer ce phénomène.

Ainsi, entre 2009 et 2014 on constate :

- Une diminution marquée de la part qu'occupe les personnes de moins de 30 ans dans la population communale. Entre 2007 et 2017, la part des moins de 30 ans a diminué d'environ 7 points. Il en est de même avec la part des 30 à 44 ans avec une diminution de 6,7 points.
- À l'inverse, la part qu'occupe les personnes âgées n'a cessé d'augmenter. Les habitants de plus de 60 ans représentent 26,7% de la population en 2017 (contre 18,2% en 2007). Il en est de même concernant la part des habitants entre 45 et 59 ans, avec une augmentation de 5 points. Ainsi, en 2017, cette tranche d'âge est la plus représentée de la population communale.

Dès lors, pour faire face à ce vieillissement de la population, un des enjeux est d'adapter à moyen ou long termes les équipements et logements afin d'anticiper le parcours résidentiel de la population.

Population communale par tranches d'âge :



Source : INSEE

Diagnostic socio-économique

1. Les habitants

C. La taille et la composition des ménages

Un desserrement des ménages similaire à la tendance générale à l'échelle de la Martinique

La baisse régulière du nombre de personnes par ménage est une tendance générale à l'échelle de la Martinique. À La Trinité, la tendance est similaire avec un nombre moyen de personnes par ménage qui était de 4,4 en 1968 et qui se situe aujourd'hui aux alentours de 2,2.

La baisse régulière du nombre de personnes par logement est consécutive d'un phénomène de décohabitation, de la baisse du taux de natalité et cumulé au phénomène de vieillissement de la population.

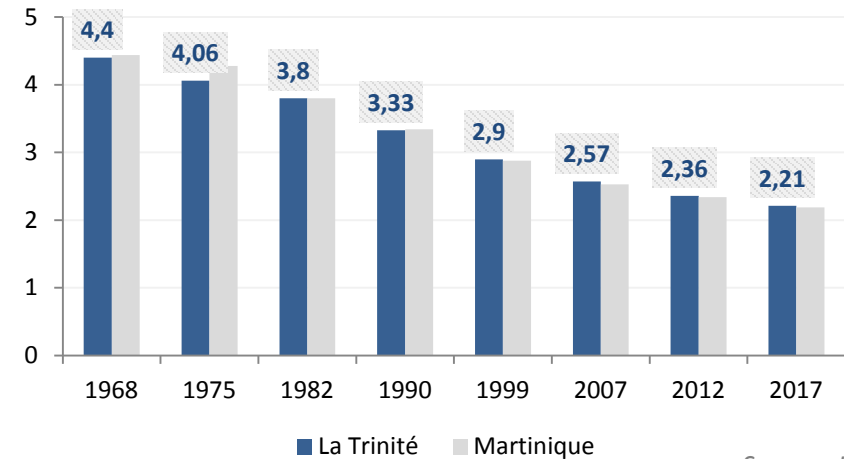
La structure des ménages et son évolution

Globalement, la structure des ménages à la Trinité suit la tendance de la Martinique, avec davantage de couples sans enfant (+1,8 point) et de familles monoparentales (+2,2 points).

À la Trinité, plus d'un tiers des ménages est composé d'une personne, les couples avec enfant(s) et sans enfant représentent un peu moins d'un ménage sur cinq, tandis que les familles monoparentales représentent un ménage sur quatre. Les autres ménages ont une part de 2,2%.

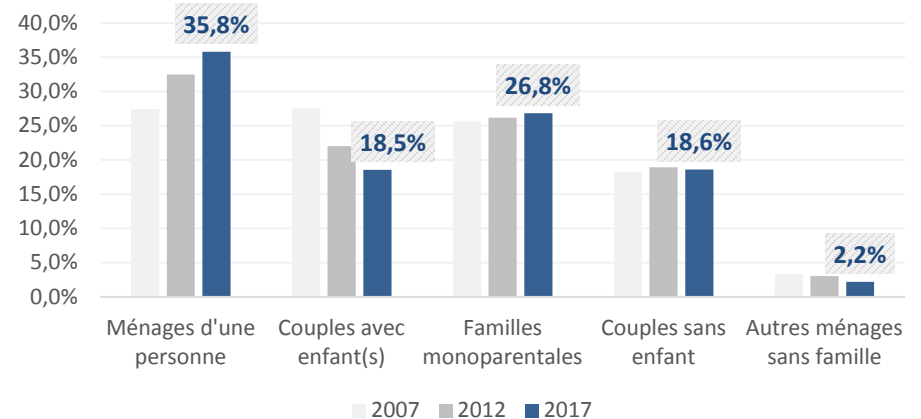
Entre 2007 et 2017, les principales évolutions sont l'augmentation des ménages d'une personne (+ 8,4 points), au détriment des couples avec enfant(s) (- 8,9 points). La représentation des autres types de ménages est stable, avec une légère augmentation entre 2007 et 2017 des familles monoparentales (+ 1,1 point), des couples sans enfants (+0,6 point) et une diminution des autres ménages sans famille (- 1,1 point).

Évolution du nombre moyen de personnes par logement :



Source : INSEE

Structure des ménages :



Source : INSEE

Diagnostic socio-économique

1. Les habitants

D. Les caractéristiques socio-économiques de la population

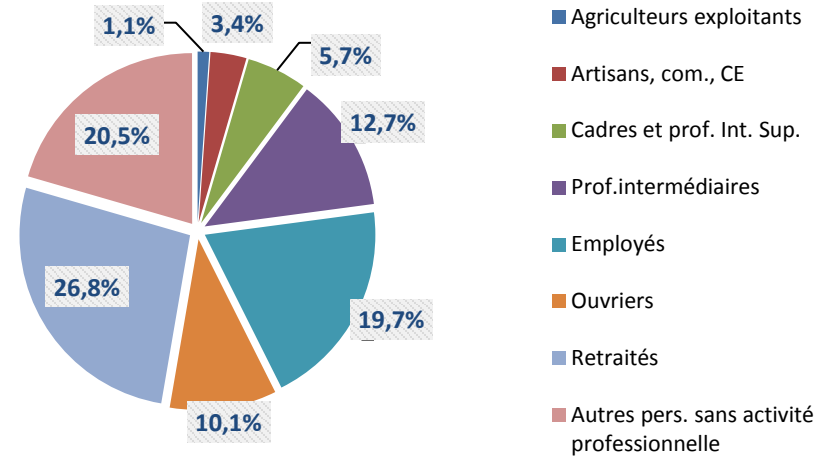
Une population active de La Trinité caractérisée par une représentation d'employés et de cadres supérieurs relativement importante

En 2017, la catégorie socioprofessionnelle des employés est la plus représentée parmi les catégories d'actifs (19,7 % des habitants de plus de 15 ans). Les retraités représentent plus d'un habitant sur quatre, tandis que les personnes sans activité professionnelle et qui ne sont pas retraités représentent un habitant sur quatre.

La part des ouvriers est légèrement inférieure à la Martinique (-1,1 point). La part des professions intermédiaires à La Trinité (12,7%) est supérieure à celle de Cap Nord et de la Martinique.

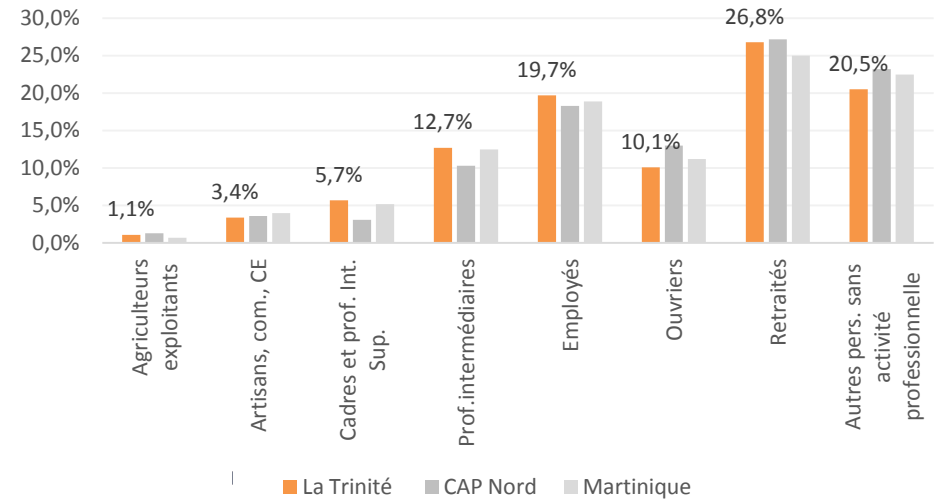
Enfin, la part des cadres professions intellectuelles supérieures est élevée à La Trinité avec 5,7% des habitants de 15 ans et plus, contre 3,1% pour Cap Nord et 5,2% pour la Martinique.

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle :



Source : INSEE

Comparaison de la répartition avec plusieurs échelles :



Source : INSEE

Diagnostic socio-économique

1. Les habitants

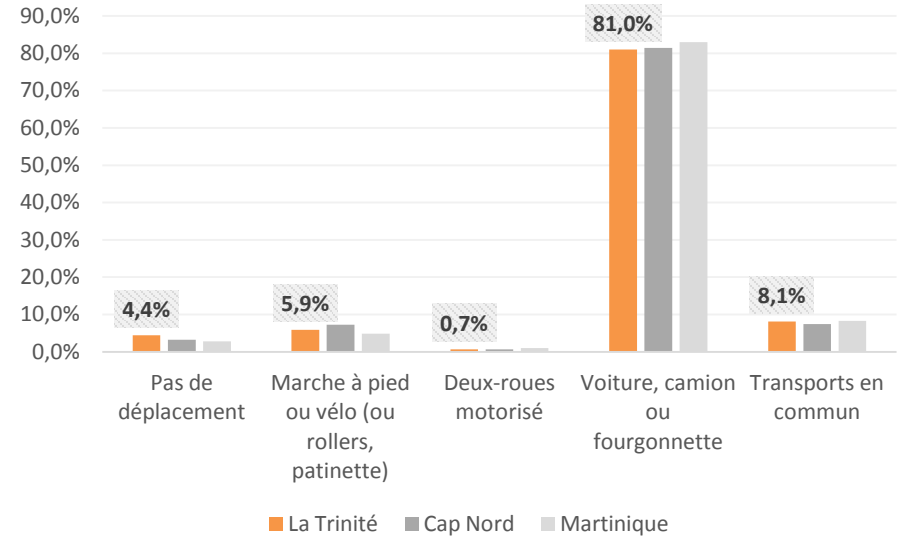
E. Les modes de déplacement domicile-travail

L'automobile, le mode de transport prépondérant à La Trinité

Le mode de transport le plus utilisé pour réaliser les trajets domicile-travail est l'automobile que ce soit à La Trinité, à CAP Nord ou dans le reste de la Martinique. Néanmoins, quelques différences sont notables :

- Les Trinitéens utilisent légèrement moins l'automobile que la population à l'échelle de l'intercommunalité et du territoire. Ils sont 81% des actifs à utiliser ce mode de transport contre 81,4% pour CAP Nord et 83% à l'échelle de la Martinique.
- Les Trinitéens utilisent davantage les modes actifs (marche à pieds ou vélo pour se rendre à leur travail que dans le reste de la Martinique. La part ces modes représentent 5,9%, une part supérieure en comparaison avec la Martinique (+ 1 point), mais inférieure à la moyenne communautaire (-1,4 point).
- Les Trinitéens utilisent autant les transports en commun (8,1%) qu'à l'échelle de la Martinique (8,3%), mais davantage qu'à l'échelle de Cap Nord (7,4%).

Mode de déplacement, comparaison de la répartition avec plusieurs échelles :



Source : INSEE

Diagnostic socio-économique

1. Les habitants

F. Le niveau de diplôme et le taux de scolarisation

Un taux de scolarisation des jeunes adultes moins important que dans le reste de l'intercommunalité

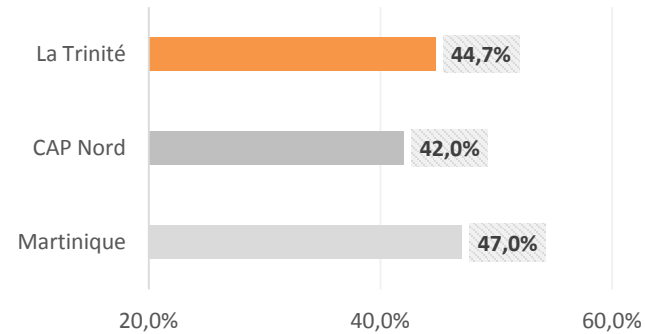
En 2017, presque la moitié des Trinitéens de 18 à 24 ans (44,7%) sont encore scolarisés et poursuivent leur(s) étude(s). Leur part est plus représentée dans la commune que dans le reste de l'intercommunalité (+2,2 points) mais reste inférieure à la part de l'échelle territoriale (-2,3 point). Il est à noter que cette part diminue dans la commune entre 2007 et 2017 (-5,9 points).

Une part de importante de personnes diplômés dans la population non scolarisée et de plus de 15 ans comparativement à la moyenne intercommunale

L'indicateur concernant le diplôme de la population non scolarisée donne les caractéristiques suivantes :

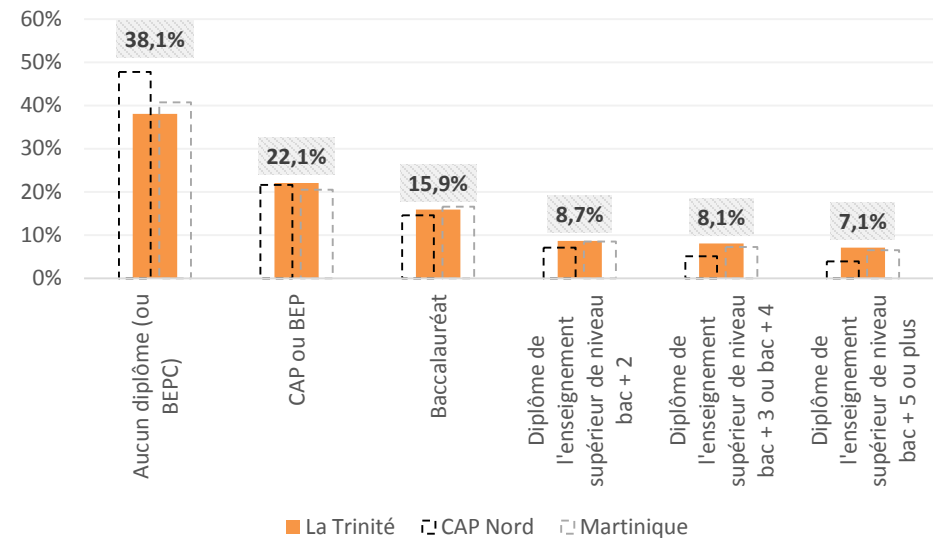
- À La Trinité, presque 40 % de la population de plus de 15 ans et non scolarisée ne dispose d'aucun diplôme ou au plus un BEPC. Cette part reste néanmoins nettement inférieure à celle de l'intercommunalité (+9,7 points) et de la Martinique (+2,6 points).
- Les Trinitéens de plus de 15 ans et non scolarisés sont 15,9% à être titulaires du Baccalauréat. Une part équivalente à celle de la Martinique.
- Ils sont également plus nombreux à avoir poursuivi leur(s) étude(s) dans l'enseignement supérieur en comparaison avec l'échelle de CAP Nord (+7,8 points) et de la Martinique (+1,6 point).

Taux de scolarisation des jeunes de 18 à 24 ans :



Source : INSEE

Part du diplôme le plus élevé de la population non scolarisée :



Source : INSEE

Diagnostic socio-économique

1. Les habitants

Enseignements et enjeux :

- Une population en léger repli depuis 2009, phénomène commun à la plupart des commune du Nord-Martinique.
- Un déclin lié à un solde migratoire négatif, qui n'est pas compensé par le solde naturel.
- Une population jeune, notamment si on la compare avec la moyenne martiniquaise, mais avec une forte tendance au vieillissement.
- Une taille moyenne des ménages qui diminue de manière conforme avec le reste du territoire martiniquais.
- Un taux de scolarisation des jeunes en deçà de la moyenne martiniquaise, mais une part importante de la population fortement diplômée.
- Une population active de La Trinité caractérisée par une représentation d'employés et de cadres supérieurs relativement importante

2

Les logements

Diagnostic socio-économique

2. Les logements

A. L'évolution du parc de logements

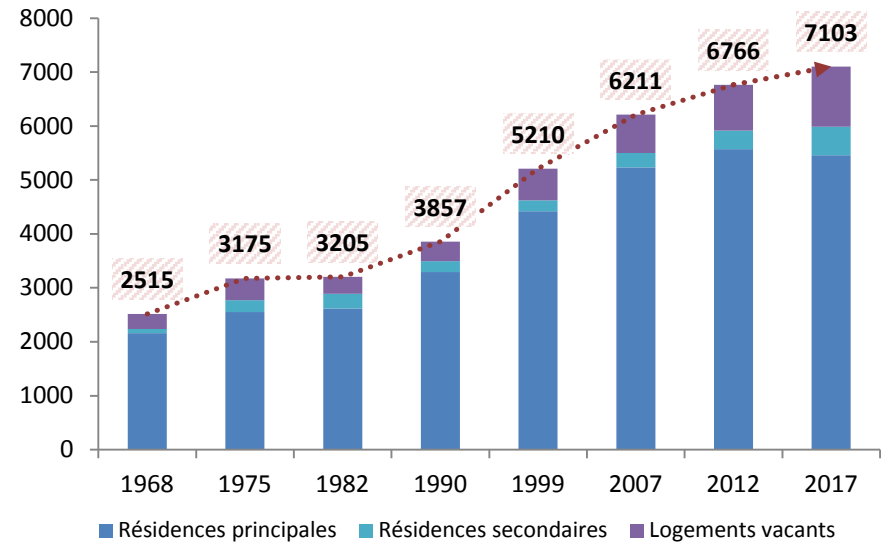
En 2017, la commune de La Trinité compte 7 103 logements, dont 76,8% de résidences principales, 7,4% de résidences secondaires et 15,7% de logements vacants. Le nombre de logements est en constante progression, avec un rythme de construction moyen relativement élevé. Entre 1968 et 2015, le parc de logements a été multiplié par 2,8.

Un rythme de construction plus soutenu à partir des années 1990 et un taux de vacance des logements en augmentation

Différentes caractéristiques sont identifiées pour la commune de La Trinité:

- Depuis 1990, la production de logements a été soutenue. Ainsi, en passant de 3 857 à 7 103 logements, la croissance annuelle moyenne du nombre de logements a été de 3,12%. À titre de comparaison, entre 1968 et 1990, cette croissance annuelle était seulement de 1,24%.
- Le nombre de logements vacants a augmenté sur la période récente. Entre 1999 et 2017, la vacance de logements est passée de 11,2% à 15,7 % soit une augmentation de 4,5 points (dont 3,1 points entre 2012 et 2017).

Évolution du nombre de logements



Source : INSEE

Diagnostic socio-économique

2. Les logements

B. Le type et la taille des logements

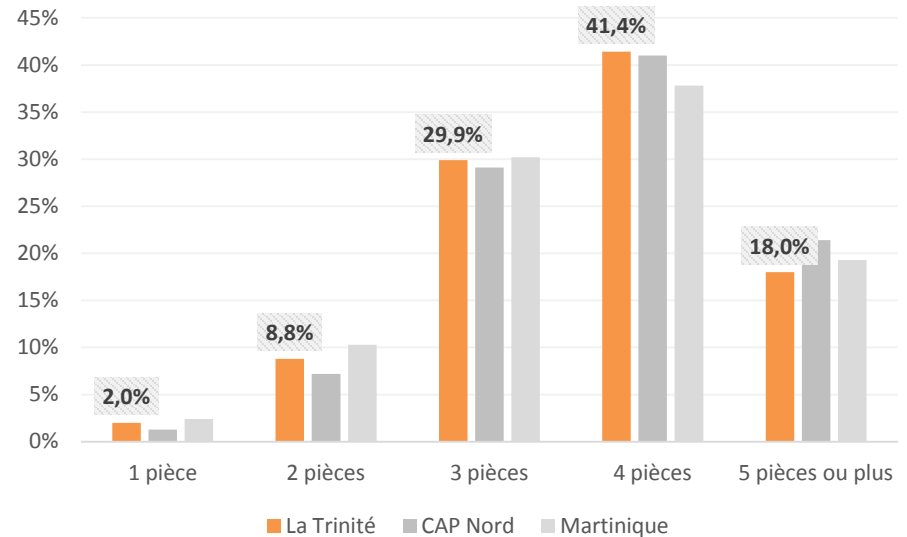
Une prépondérance des logements de 4 pièces et une sous-représentation des grands logements.

À La Trinité, les logements de 3 et 4 pièces sont majoritaires dans la commune. Ils représentent 71,3% du parc. La typologie la plus représentée est celle des 4 pièces (41,4%), s'ensuit la typologie des 3 pièces (29,9%) et des 5 pièces ou plus (18%). Les plus petits logements (moins de 2 pièces) sont quant à eux très peu représentés avec 8,8% pour les 2 pièces et 2% pour les logements d'1 pièce.

La Trinité suit les mêmes tendances qu'à l'échelle de la Martinique et de l'intercommunalité, avec une augmentation de la part des logements de 3 pièces (+1,5 point entre 2007 et 2017), au détriment notamment de la part des logements de 4 pièces (-1 point) et d'une pièce (-0,5 point). En revanche, par rapport à l'échelle intercommunale, on remarque une sous-représentation des logements de 5 pièces et plus (-3,4 points) et une surreprésentation des petits logements d'une ou deux pièces (+2,3 points).

En revanche, en 2017 la part des maisons à La Trinité est nettement inférieure à la moyenne intercommunale (62,8%, contre 74,8% à l'échelle de Cap Nord) et en diminution entre 2007 et 2017 (-3,3 points sur cette période). La part des maisons est en revanche strictement équivalente à la moyenne martiniquaise.

Taille des logements, comparaison avec les échelles intercommunale et martiniquaise :



Source : INSEE

Diagnostic socio-économique

2. Les logements

C. Le statut d'occupation des résidences principales,

Une légère baisse de la représentation des propriétaires et locataires.

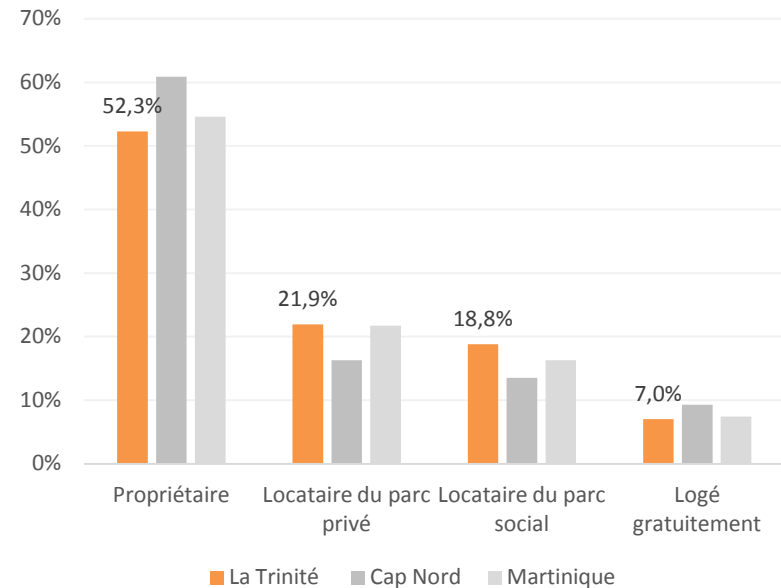
En 2014, plus de la moitié des ménages de La Trinité sont des propriétaires de leur logement (52,3%) alors que les locataires représentent 40,7% des ménages (dont 18,8% le sont du parc social). Enfin, les personnes logées gratuitement représentent 7% des ménages de La Trinité.

La commune compte en 2017, **1311 logements sociaux**, soit **23.5 %** du parc de résidences principales

On remarque, en 2017, une surreprésentation de la part des locataires à La Trinité par rapport aux moyennes intercommunale (+11 points) et martiniquaise (+3 points). Cette surreprésentation est particulièrement marquée pour les locataires du parc social (+5,3 points par rapport à la moyenne intercommunale et +2,5 points par rapport à la moyenne martiniquaise). Parallèlement, la part des propriétaires est plus faible à La Trinité (-7,6 points par rapport à la moyenne intercommunale et -2,3 points par rapport à la moyenne martiniquaise).

Entre 2007 et 2017, la commune de La Trinité voit la part des propriétaires augmenter nettement (+2 points), ainsi que celle des locataires du parc privé (+1,3 point), tandis que diminuent celle des locataires du parc social (-1,2 point) et les logés gratuitement (-2,1 points).

Statut d'occupation des résidences principales, comparaison avec les échelles intercommunale et martiniquaise en 2017



Source : INSEE

Diagnostic socio-économique

2. Les logements

C. Les logements sociaux

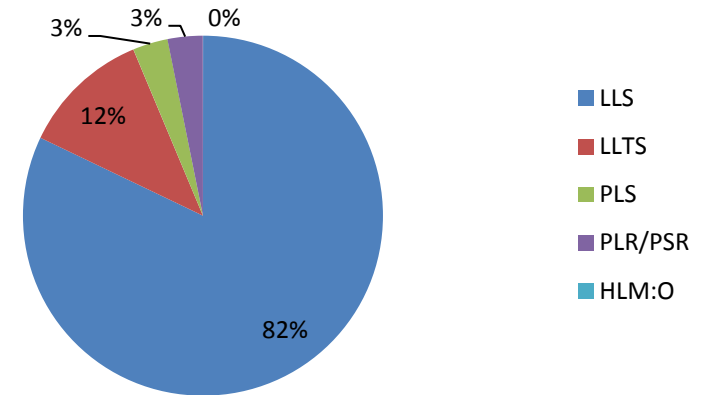
Une majorité de PLR/PSR sur le territoire

Au 1^{er} janvier 2019, La Trinité compte sur son territoire, 982 LLS dans son parc de logements, ainsi que 35 PLS, 154 LLTS et 103 autres (PCL etc;).

La part des PLR/PSR (programme à loyer réduit / programme social de relogement) s'élève à 3% à La Trinité.

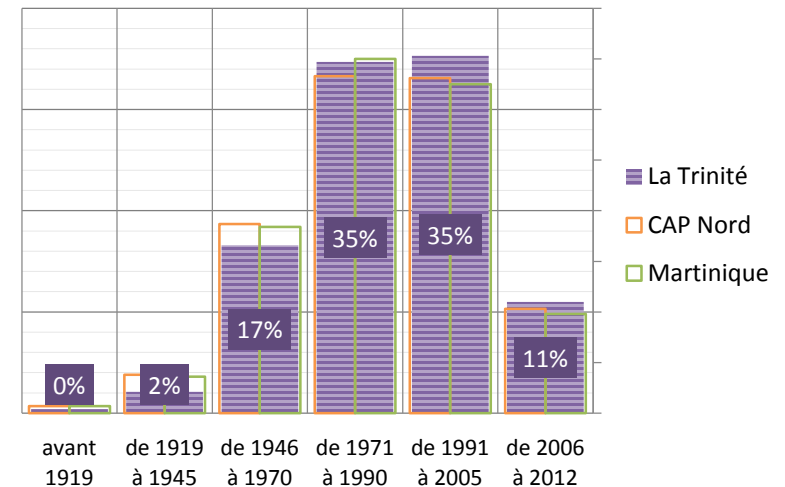
À La Trinité, les logements sociaux ont été construits entre les années 1970 et 2005 (70%). La part de logements sociaux construits entre 2006 et 2012 s'élève à 11%. Ces tendances sont similaires à l'intercommunalité et à la Martinique.

Répartition du parc HLM selon le financement



Source : Observatoire de l'habitat de Martinique

Période de construction des logements sociaux par échelle



Source : Observatoire de l'habitat de Martinique

Diagnostic socio-économique

2. Les logements

D. L'ancienneté d'emménagement des ménages

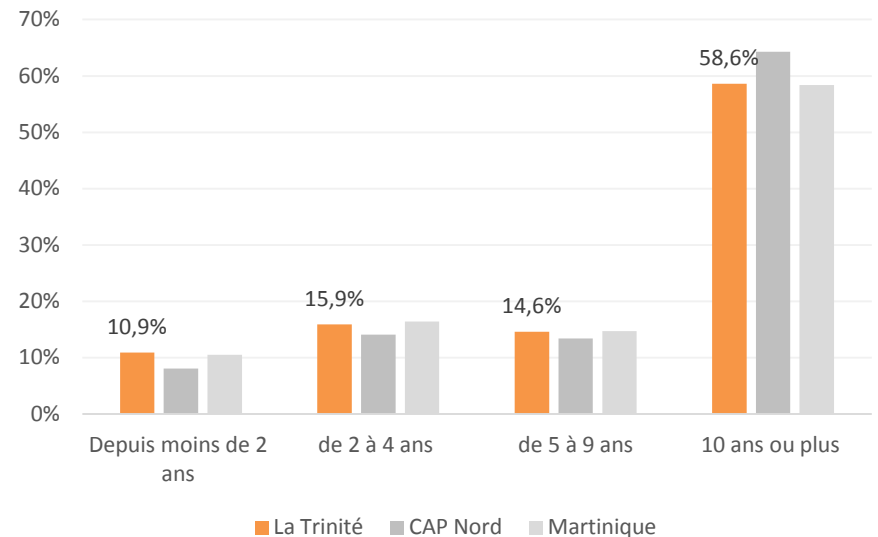
Des habitants installés depuis longtemps dans leur logement

Les ménages de la Trinité occupent leur logement depuis 17,2 ans en moyenne, ce qui est inférieur aux moyennes intercommunale (20,3 ans) et martiniquaise (17,7 ans).

En 2017, une majorité des ménages (58,6%) habitent dans leur logement depuis 10 ans ou plus. Ce taux est inférieur à celui de l'intercommunalité (64,3%) et légèrement plus élevé qu'à l'échelle de la Martinique (58,4%).

La part des ménages de La Trinité qui ont emménagé depuis moins de 2 ans (10,9%) est légèrement supérieure à celle de Martinique (10,5%) et plus nettement supérieure à celle de l'intercommunalité (8,1%). Cette différence peut s'expliquer par l'effort de construction de la commune ces dernières années.

Ancienneté d'emménagement à la Trinité, comparaison avec l'échelle intercommunale et Martiniquaise



Source : INSEE

Diagnostic socio-économique

2. Les logements

E. L'aspect du bâti et le confort des résidences principales

Une part d'habitations en dur importante et une légère hausse des habitats précaires

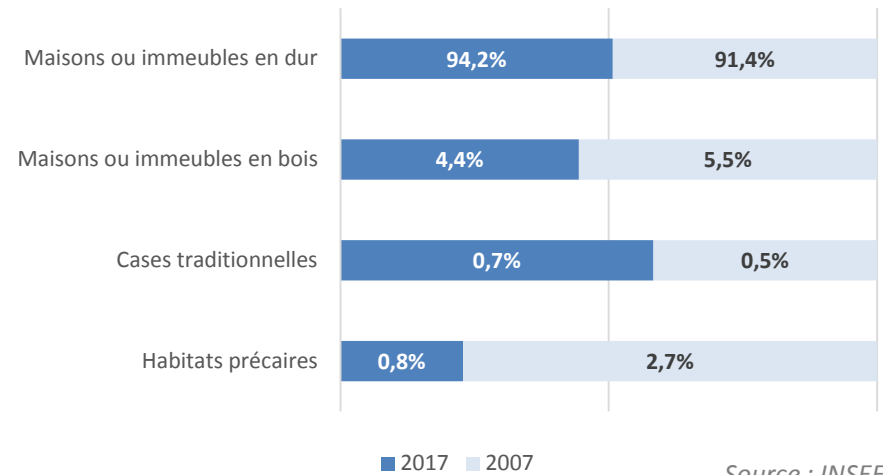
La grande majorité des logements de La Trinité sont en dur. En 2017, cette forme d'habitat représente 94,2% des résidences principales. Cet ordre de grandeur peut également être constaté à l'échelle de la Martinique (95,7%) et de l'intercommunalité (95,2%).

Cependant, l'évolution récente sur la période de 2007 à 2017 démontre une nette diminution de la part des habitats précaires (-1,9 point, leur nombre étant divisé par plus de trois). De plus, l'évolution des maisons ou immeubles en bois suit cette tendance, de manière moins importante (-1,1 point). Parallèlement, on peut constater une augmentation de la part des cases traditionnelles (+0,2 point, leur nombre étant passé de 25 cases traditionnelles en 2007, à 37 en 2017). Au 1^{er} janvier 2018, on recense en effet 961 logements indignes (catégories 7 et 8 – fichiers fonciers DGI).

Avec ces évolutions récentes de la forme d'habitat, la part de l'habitat précaire est légèrement supérieure par rapport aux échelles de l'intercommunalité (+0,1 point) et de la Martinique (+0,2 point).

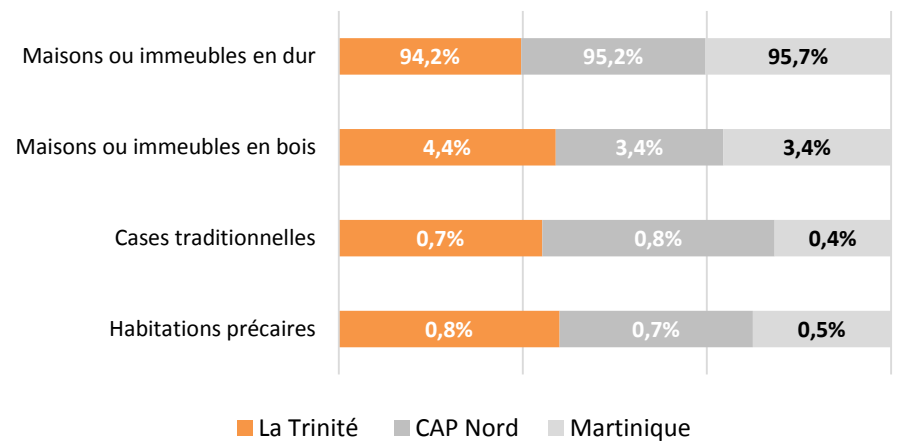
L'enjeu est de limiter le développement de l'habitat précaire sur le long terme afin d'assurer des logements décents et lutter contre la précarité locative.

Évolution de la forme d'habitat entre 2007 et 2017



Source : INSEE

Comparaison entre plusieurs échelles de la forme d'habitat



Source : INSEE

Diagnostic socio-économique

2. Les logements

E. L'aspect du bâti et le confort des résidences

principales

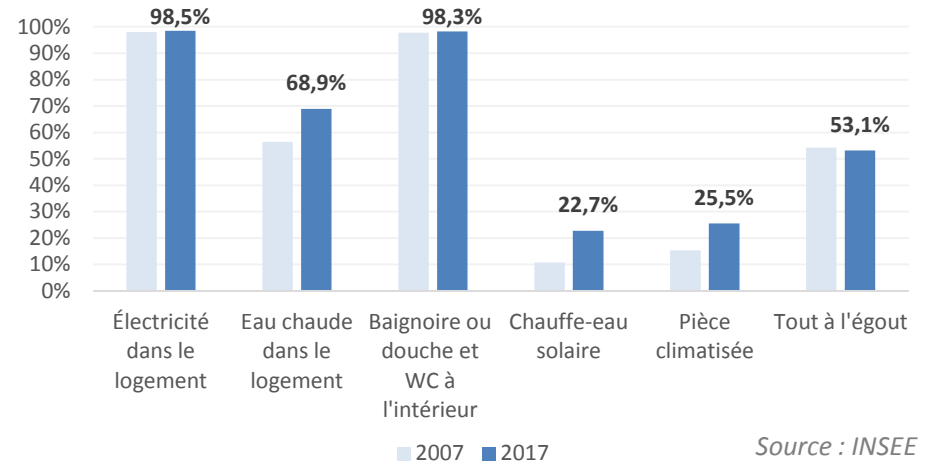
Dans l'ensemble, le confort des résidences principales est en progression sur la période récente

La quasi totalité des variables qui déterminent le confort des résidences principales selon l'INSEE est en progression à La Trinité entre 2007 et 2017. Ainsi, les plus fortes hausses sont les parts des résidences équipées d'un chauffe-eau solaire (+11,9 points), de l'eau chaude (+12,5 points) et d'une pièce climatisée (+10,1 points). Cependant, les résidences équipées du tout à l'égout sont moins représentées en 2015 qu'en 2010 (-1,1 point).

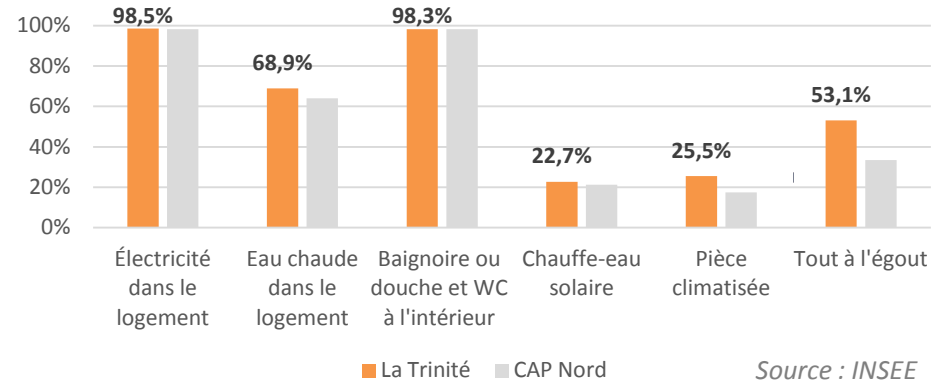
Quatre indicateurs se distinguent à La Trinité comparés à l'échelle intercommunale :

- Malgré sa plus faible représentation entre 2007 et 2017, le tout à l'égout est bien plus représenté à La Trinité que dans le reste de la communauté d'agglomération (+19,7 points).
- Du fait notamment de sa progression ces dernières années, les résidences principales de La Trinité sont davantage équipées d'une pièce climatisée (+12 points)
- L'accès à l'eau chaude dans le logement est également plus fréquent dans la commune (+4,9 points). Cette part est directement liée à l'accroissement de la part de logements équipés d'un chauffe-eau solaire.

Évolution du confort des habitations



Comparaison avec l'échelle intercommunale du confort des habitations



Diagnostic socio-économique

2. Les logements

Enseignements et enjeux :

- Un rythme de construction de logement soutenu à partir des années 1990 mais un taux de vacance des logements en augmentation.
- Un parc de logement caractérisé par une prépondérance des logements de 4 pièces et une surreprésentation des logements de 3 et 4 pièces.
- 18,8% des ménages sont locataires du parc social.
- Dans l'ensemble, un confort des résidences principales en progression.

3

Les activités économiques

Diagnostic socio-économique

3. Les activités économiques

A. Le nombre d'emplois

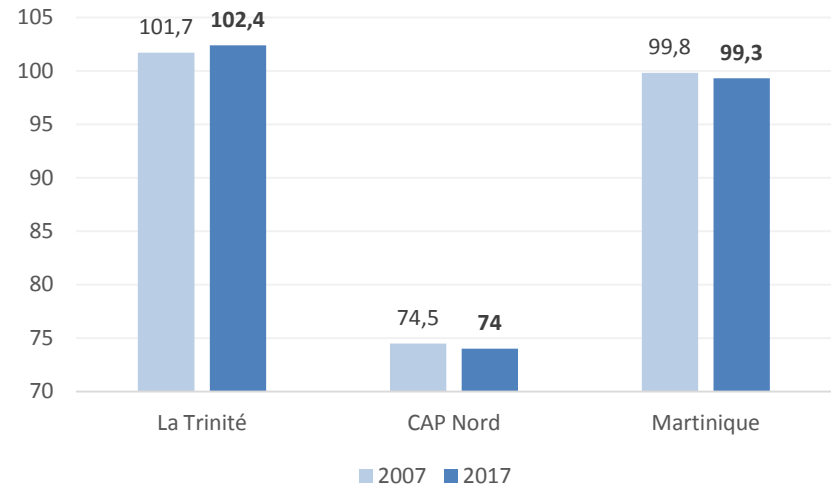
Une baisse du nombre d'emplois et d'actifs résidant dans la zone

En 2017, les chiffres INSEE comptabilisent 4 281 emplois à la Trinité. Il y en avait 4 717 en 2007, soit une baisse de 436 emplois entre 2007 et 2017. Le nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans la zone a également baissé (-460 actifs).

La conjoncture économique actuelle de la Martinique est également à la baisse du nombre d'emplois (-3,1% entre 2007 et 2017).

L'indicateur de concentration d'emploi a par ailleurs augmenté sur la période en passant de 101,7 à 102,4. Cet indicateur signifie qu'en 2015, à La Trinité, il existe environ 102 emplois pour 100 actifs. Le taux d'emploi est nettement plus élevé à La Trinité, qu'à l'échelle de CAP Nord, où il est par ailleurs en diminution, de même qu'à l'échelle de la Martinique.

Évolution de l'indicateur de concentration d'emploi



Source : INSEE

Diagnostic socio-économique

3. Les activités économiques

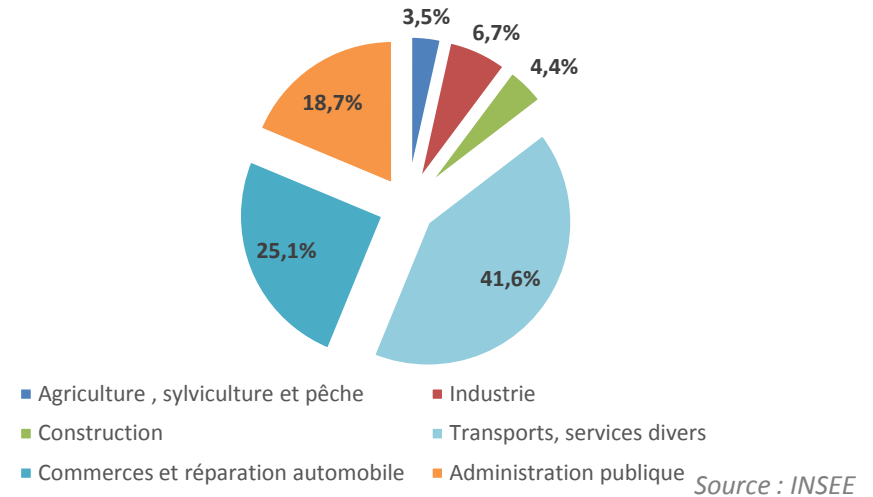
B. Les secteurs d'activités, la taille des établissements

L'administration publique, le plus grand pourvoyeur d'emplois

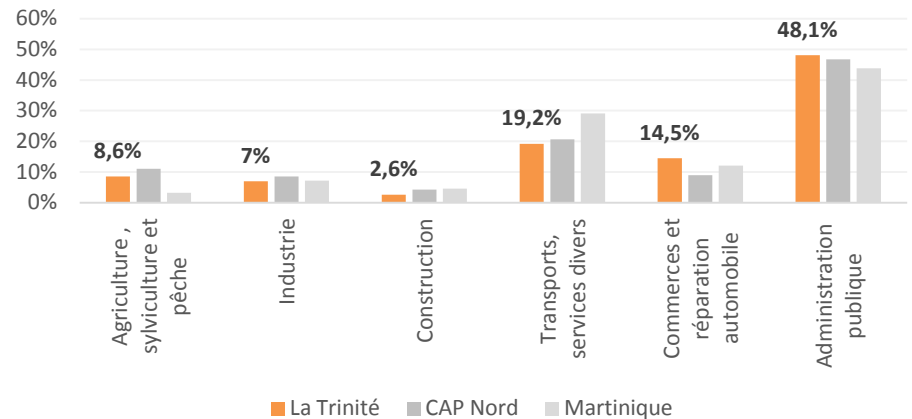
Plus de deux établissements sur cinq (41,6%) font partie du secteur des transports et des services. Un établissement sur quatre fait partie du secteur des commerces. Le secteur de l'administration publique représente 18,7% des établissements.

Le secteur qui est le plus grand pourvoyeur d'emplois est l'administration publique, l'enseignement, et la santé. Ce secteur d'activités est responsable de 48,1% des postes. La part d'emplois salariés dans ce secteur est davantage représentée par rapport à l'échelle intercommunale (+2,4 points) et de la Martinique (+4,3 points).

Répartition des établissements actifs en fonction des secteurs d'activités en 2017



Part des postes salariés dans les secteurs d'activités en 2017



Diagnostic socio-économique

3. Les activités économiques

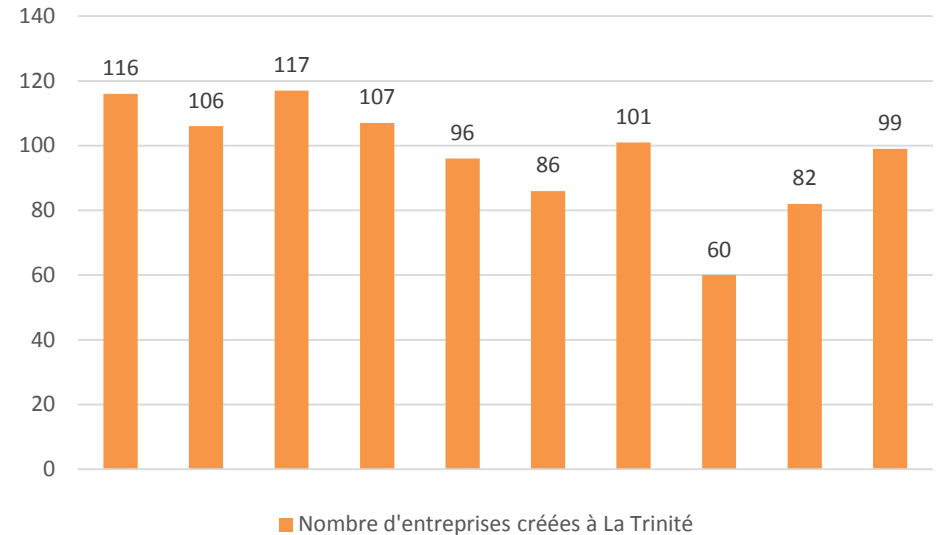
C. La dynamique des établissements économiques

Une dynamique de création d'établissements économiques qui ralentit ces dernières années.

Depuis 2010, les créations d'établissements sont en baisse passant de 116 en 2010, à 99 en 2019. Le niveau le plus bas est atteint en 2016 (60 entreprises créées). Les créations d'entreprises fluctuent de manière importante dans le temps.

Il est à noter que 75,8% des entreprises créées à La Trinité en 2017 sont des entreprises individuelles. Cette part est nettement plus élevée qu'à l'échelle de CAP Nord (61,7%) et qu'à l'échelle de la Martinique (56%).

Les créations d'établissements depuis 2010



Source : INSEE

Diagnostic socio-économique

3. Les activités économiques

D. Les commerces et activités

Il existe de nombreux commerces en cœur de ville (qui ont parfois du mal à fonctionner à cause de l'architecture des bâtiments peu adaptée : anciennes cases), un centre commercial, un marché...

Cependant, peu de commerces de proximité dans les quartiers.

Par ailleurs, l'autre polarité commerciale de la commune est la ZAC du BAC, gérée par CAP Nord depuis avril 2016, qui accueille commerces (moyenne surface commerciale, restaurant, et grande surface dédiée au bricolage) et des activités économique. En revanche, la commune ne compte aucune grande surface commerciale, la polarité de ce type la plus proche se trouvant au Robert.

De nombreux restaurants sont présents à Tartane, mais La Trinité manque d'activités de loisirs.

La pêche

La pêche est une activité importante sur le territoire.

Deux espaces de vente directe sont présents : au nord du bourg et à Tartane.

Par ailleurs Trinité abrite l'école de pêche qui forme les marins pêcheurs de l'île.

La question du port de pêche est un enjeu important puisqu'il ne remplit pas pleinement sa fonction (seulement stockage, bâtiment de ravitaillement fermé...).



Diagnostic socio-économique

3. Les activités économiques

D. Les commerces et activités

La pêche

Nombre de marins-pêcheurs : 86 pêcheurs en 2014, 88 en 2015 (source : direction de la mer). La Trinité fait partie des commune recensant le plus de marins pêcheurs sur l'île.

Ce nombre reste globalement stable (89 pêcheurs en 2000, 113 en 2004 – mais prise en compte dans ce chiffre des pêcheurs d'oursins enrôlés juste pour la campagne de pêche aux oursins).

L'activité de pêche est essentiellement traditionnelle (avec yoles).

Les ports de pêche sur la commune :

- Porte de pêche territorial : Cosmy
- APIT de tartane et point de vente de la crique

Données sur le port de Cosmy :



ORGANISATION GENERALE :

Autorité portuaire : CTM

cf. - loi de décentralisation de 1983
- arrêté préfectoral du 22 février 1985 portant liste des ports décentralisés dans le cadre de la loi n°83-663 du 22 juillet 1983

Autorité investie du pouvoir de police portuaire : CTM

Capitainerie : non

Domanialité : - DPM artificiel appartient à la CTM

Source : les ports de pêche en Martinique, état des lieux , DM , 2017

Diagnostic socio-économique

3. Les activités économiques

D. Les commerces et activités

La pêche

Données sur le port de Cosmy (suite) :

ACTIVITE :

Nombre de navires de pêche résidents : 34 (SIH 2015)

Nombre de marins-pêcheurs dans la commune : 88 (DM 2015) dont environ 30 à Cosmy

Volumes débarqués en 2011 (estimation) : 179,8 tonnes (DM 2011)

SERVICES ET EQUIPEMENTS

Infrastructures : vaste terre-plein, digues, enrochements, 4 appontements en bois en bon état sauf le ponton sud, dégradé ; quais et terre-pleins, 1 cale de halage béton en bon état et fonctionnelle, 1 halle de ramendage non éclairée



Source : les ports de pêche en Martinique, état des lieux , DM , 2017



Conditions de travail et de vie : une dizaine d'abris en mauvais état (bois attaqué), trop petits (alors que les engins de pêche utilisés sont variés), sans eau ni électricité, vétustes



Halle de ramendage : oui (non éclairée)

Diagnostic socio-économique

3. Les activités économiques

D. Les commerces et activités

La pêche

Données sur l'APIT de Tartane et le point de vente de la crique :

DOMANIALITE

DPM « mouillé » : géré par la direction de la Mer → AOT délivrées : non

ACTIVITE :

Nombre de navires de pêche résidents : 20 à Tartane, 14 à la Crique (SIH 2015)

Nombre de marins-pêcheurs dans la commune : 88 (DM 2015) ; 70 (DM 2017 terrain)

Volumes débarqués en 2011 (estimation) : 179,8 tonnes (DM 2011)

SERVICES ET EQUIPEMENTS

Infrastructures : abris, machine à glace, point de vente



Conditions de travail et de vie :

32 abris à Tartane (abris Est en mauvais état : tôles trouées, en projet de réfection) en nombre suffisant.

Source : les ports de pêche en Martinique, état des lieux , DM , 2017

Diagnostic socio-économique

3. Les activités économiques

D. Les commerces et activités

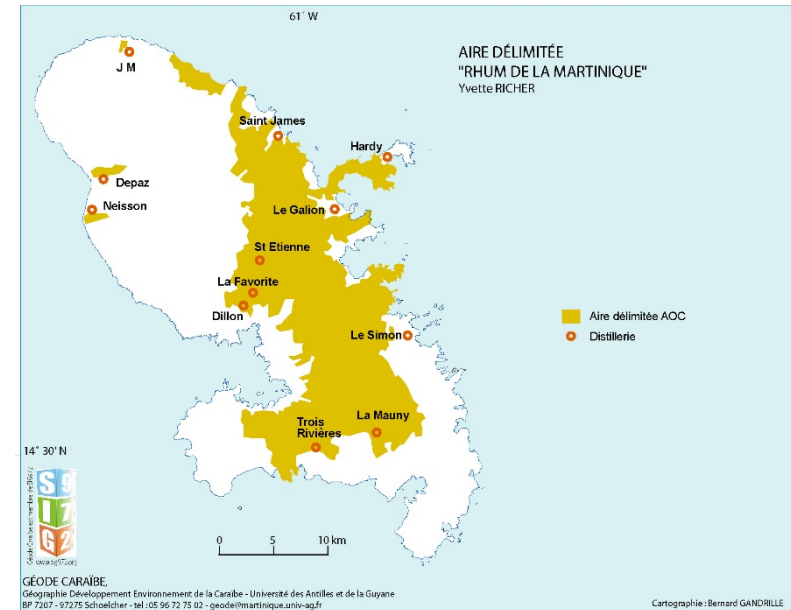
L'activité agricole

Les terres agricoles sont très nombreuses sur le territoire et majoritairement destinées à la canne et à la banane.

La trinité dispose de 1 413 hectares de terres cultivées en 2012 réparties entre 101 exploitants. Cette superficie est en baisse par rapport à 2004 où la sole globale représentait 1 846 ha.

La production de la canne à sucre est étroitement liée à la dernière sucrerie de l'île au Galion qui produit du sucre mais également du rhum martiniquais sous appellation d'origine contrôlée (AOC). Elle abrite également une champignonnière.

Sur la presqu'île de la Caravelle, on note la présence de pâturages.



zone AOC délimitée de la culture de la canne à sucre.

L'AOC

Pour pouvoir porter la mention "Rhum agricole AOC Martinique", le rhum doit être produit à partir de cannes cultivées dans une zone autorisée par le règlement d'AOC.

Le rendement des parcelles est limité à 120 tonnes de canne par ha. La moyenne actuelle est de l'ordre de 72 tonnes par ha en Martinique.

Diagnostic socio-économique

3. Les activités économiques

D. Les commerces et activités

L'activité agricole

Les terres agricoles sont très nombreuses sur le territoire et majoritairement destinées à la canne et à la banane.

La trinité dispose de 1 413 hectares de terres cultivées en 2012 réparties entre 101 exploitants. Cette superficie est en baisse par rapport à 2004 où la sole globale représentait 1 846 ha.

La production de la canne à sucre est étroitement liée à la dernière sucrerie de l'île au Galion qui produit du sucre mais également du rhum martiniquais sous appellation d'origine contrôlée (AOC). Elle abrite également une champignonnière.

Sur la presqu'île de la Caravelle, on note la présence de pâturages.



Diagnostic socio-économique

3. Les activités économiques

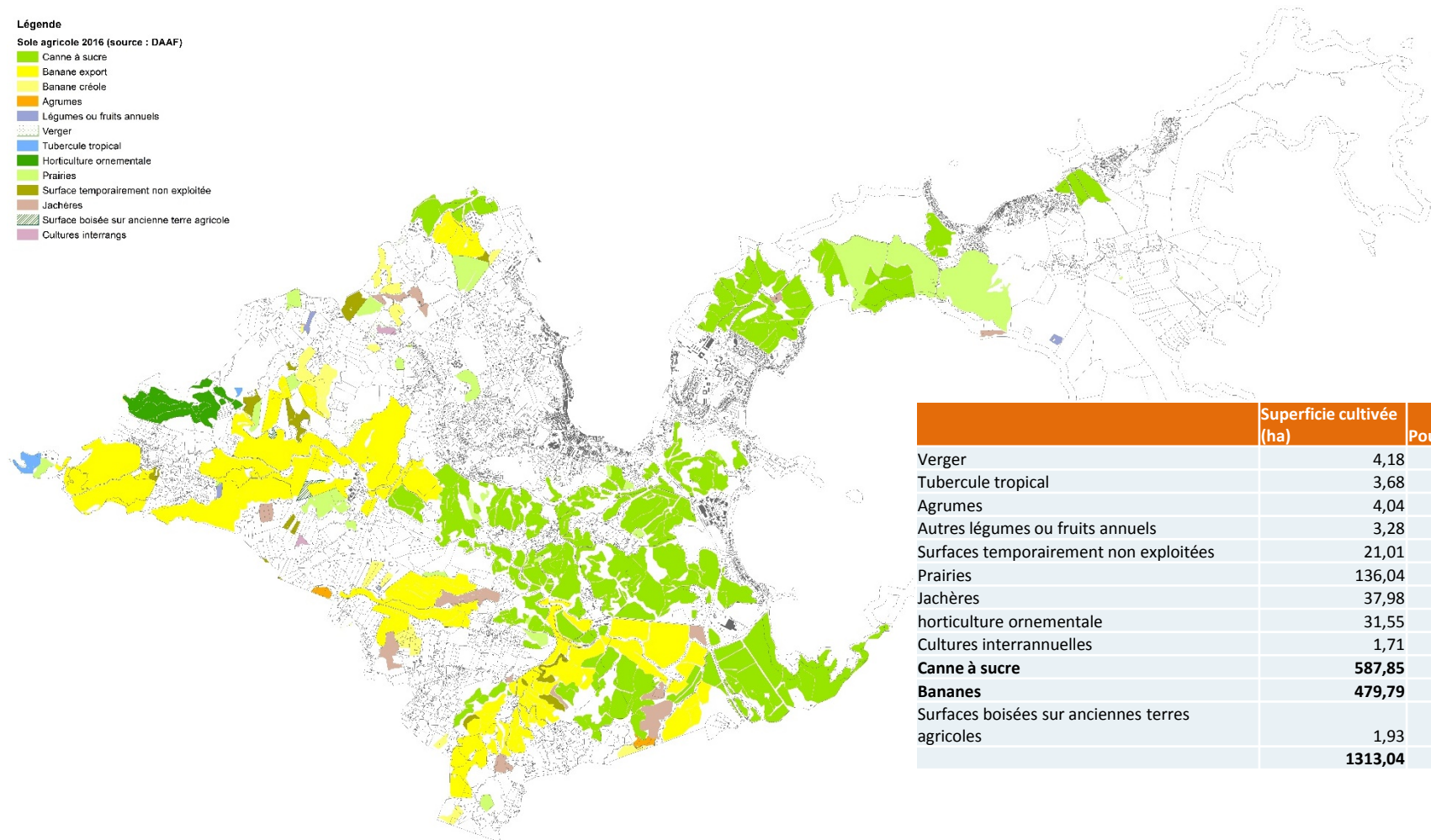
D. Les commerces et activités

La sole agricole

Légende

Sole agricole 2016 (source : DAAF)

- Canne à sucre
- Banane export
- Banane créole
- Agrumes
- Légumes ou fruits annuels
- Verger
- Tubercule tropical
- Horticulture ornementale
- Prairies
- Surface temporairement non exploitée
- Jachères
- Surface boisée sur ancienne terre agricole
- Cultures interrangs



	Superficie cultivée (ha)	Pourcentage
Verger	4,18	0,32
Tubercule tropical	3,68	0,28
Agrumes	4,04	0,31
Autres légumes ou fruits annuels	3,28	0,25
Surfaces temporairement non exploitées	21,01	1,60
Prairies	136,04	10,36
Jachères	37,98	2,89
horticulture ornementale	31,55	2,40
Cultures interranguelles	1,71	0,13
Canne à sucre	587,85	44,77
Bananes	479,79	36,54
Surfaces boisées sur anciennes terres agricoles	1,93	0,15
	1313,04	100

Diagnostic socio-économique

3. Les activités économiques

E. Le tourisme

La Trinité est une commune touristique du fait notamment de la presqu'île de la Caravelle et du château Dubuc qui attire de nombreux touristes et randonneurs mais également de la distillerie, des plages et des points de vues.

La pratique du surf est aussi un élément d'attractivité touristique.

Par ailleurs, est présent sur le territoire une offre d'hébergement diversifiée : gîtes, meublés de tourisme y compris le haut de gamme.

Des complexes hôteliers existent sur le territoire, majoritairement à Tartane.

La Trinité dispose de 9 hôtels en 2015 dont 3 classés 3 étoiles pour 182 chambres.



Diagnostic socio-économique

3. Les activités économiques

Enseignements et enjeux :

- Si le nombre d'actifs et d'emplois diminue sur la commune, l'indicateur de concentration d'emploi, élevé par rapport à la moyenne intercommunale, a légèrement augmenté ces dernières années.
- Les deux tiers des établissements (66,7%) font partie du secteur du commerce, des transports et des services, un établissement sur quatre (25,1%) sont des commerces.
- Une dynamique de création d'établissements économiques qui ralentit ces dernières années.
- La pêche est une activité importante sur le territoire.
- La production de la canne à sucre est importante et marque le paysage. Elle est étroitement liée à l'usine du Galion qui produit du sucre mais également du rhum martiniquais sous appellation d'origine contrôlée (AOC).
- La presqu'île de la Caravelle qui attire de nombreux touristes et randonneurs.